

• BONDOUFLE • CESSON • COMBS-LA-VILLE • CORBEIL-ESSONNES • ÉTIOLLES •

ÉVRY-COURCOURONNES • GRIGNY • LE COUDRAY-MONTCEAUX • LIEUSAINTE • LISSES • MOISSY-CRAMAYEL • MORSANG-SUR-SEINE

# Rapport développement durable



• SAINT-PIERRE-DU-PERRAY • SAINTRY-SUR-SEINE • SAVIGNY-LE-TEMPLE • SOISY-SUR-SEINE • TIGERY • VERT-SAINT-DENIS • VILLABÉ •

• NANDY • RÉAU • RIS-ORANGIS • SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL •

- 04 **10 propositions pour une transition juste, lisible et partagée**

- 05 **Adapter le territoire au changement climatique avec l'ADEME**



- 07 **LA TRANSITION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE EN CHIFFRES**

- 08 Les chiffres de la transition sociale et écologique (TSE)
- 10 Résultat de l'évaluation climatique du budget 2023



- 13 **PLACER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

- 14 **ÉLÉMENTS DE CADRAGE**

- 15 Élaboration du SCoT de Grand Paris Sud

- 16 **L'AMÉNAGEMENT ET L'HABITAT**

- 16 Vers une stratégie en matière d'aménagement et d'habitat durables
- 17 Contribution du renouvellement urbain à la transition écologique et sociale

- 18 La valorisation de la Seine et de ses berges / Le Parc Naturel Urbain (PNU)

- 19 **LES TRANSPORTS ET LES MOBILITÉS**

- 19 La stratégie cyclable de Grand Paris Sud

- 20 Des projets pour le développement des transports en commun

- 21 **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- 21 Un accompagnement pour la transition des entreprises

- 22 Des actions des entreprises de l'Économie Sociale & Solidaire (ESS)

- 23 **L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE**

- 23 Le numérique comme un accélérateur de la transition écologique

- 24 **SANTÉ ET LUTTE CONTRE LES RISQUES ET LES NUISANCES**

- 24 L'amélioration de la qualité de l'air

- 25 **UN TERRITOIRE EN ACTIONS**



- 35 **ŒUVRER POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ET INCLUSIVE**

- 36 **ÉLÉMENTS DE CADRAGE**

- 37 La réduction des inégalités

- 38 **LA MOBILISATION ET L'IMPLICATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE**  
**Le grand public**

- 38 Les actions de sensibilisation du grand public

- 39 La Maison de l'Environnement, outil d'éducation

- 40 La concertation des citoyens sur l'alimentation

- 41 **Le milieu scolaire**

- 41 La transition écologique dans les établissements scolaires

- 42 Les actions de sensibilisation des scolaires

- 43 **Les entreprises**

- 43 Des actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises

- 44 **Le bloc communal**

- 44 L'implication du bloc communal

- 45 **Autres acteurs**

- 45 L'accompagnement des collectivités partenaires à l'international

- 46 **UN TERRITOIRE EN ACTIONS**



- 55 **AFFIRMER LA MAÎTRISE PUBLIQUE DES BIENS ESSENTIELS ET PORTER UN NOUVEAU MODÈLE DE GESTION DES RESSOURCES TERRITORIALES**

- 56 **ÉLÉMENTS DE CADRAGE**

- 57 **LE CYCLE DE L'EAU**

- 57 Les actions menées dans le domaine de l'eau potable

- 58 Les actions menées dans le domaine de l'assainissement

- 59 Les actions sur les milieux aquatiques et la prévention des inondations

- 60 **LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

- 60 Vers une stratégie agricole et alimentaire territoriale

- 61 La mise en œuvre d'une animation foncière agricole

- 62 Développement d'une agriculture de proximité

- 63 Le 3<sup>e</sup> Défi des Familles à Alimentation Positive de Grand Paris Sud

- 64 **LA BIODIVERSITÉ**

- 64 Finalisation de la stratégie territoriale pour la biodiversité et élaboration de la Trame Noire du territoire

- 65 L'aménagement du Cirque de l'Essonne

- 66 La préservation des espaces naturels régionaux

- 67 **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION**

- 67 Grand Paris Sud : territoire producteur d'Énergies Renouvelables et de Récupération (EnR&R)

- 68 La stratégie en matière de réseaux de chaleur

- 69 L'accompagnement à la rénovation énergétique des logements

- 70 **LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS**

- 70 La réduction de l'impact climat de la gestion des déchets

- 71 Les actions menées en faveur de la prévention des déchets

- 72 **UN TERRITOIRE EN ACTIONS**



- 85 **UNE ADMINISTRATION EN TRANSITION**

- 86 **ÉLÉMENTS DE CADRAGE**

- 87 Une mobilisation transversale de l'administration pour une mise en œuvre de l'engagement politique

- 88 Des outils pour une mise en perspective des impacts des politiques publiques

- 89 L'optimisation énergétique du patrimoine bâti communautaire

- 90 La réhabilitation de la médiathèque Queneau à Ris-Orangis

- 91 La gestion de l'éclairage public

- 92 La gestion des espaces publics communautaires

- 93 La réduction de l'impact des déplacements des agents

- 94 Vers une administration éco-responsable

- 95 **UN TERRITOIRE EN ACTIONS**

L'élaboration du rapport développement durable 2023, coordonnée par la direction de la Transition écologique, a fait l'objet de contributions de la part de nombreuses communes, de partenaires du territoire et des services de l'établissement intercommunal. La Communauté d'agglomération Grand Paris Sud tient à leur adresser ses vifs remerciements.

# 10 propositions pour une transition juste, lisible et partagée



Lors du conseil communautaire du 28 mars 2023, les élus de l'Agglomération en matière de transition sociale et écologique, formulant dix propositions pour une transition juste, lisible et partagée pour accélérer la transition sociale et écologique à Grand Paris Sud.

Dans le contexte prégnant d'un changement durable, voire irréversible, influant sur le climat et la biodiversité et des événements extrêmes – sécheresses et pénuries – que cela engendre, la transition sociale et écologique s'impose comme un enjeu politique et sociétal majeur, rendant indispensable d'adapter les modes de vie des citoyens en opérant un véritable changement de paradigme.

Dans son plaidoyer pour une transition juste, lisible et partagée, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud a formulé 10 propositions pour permettre à notre territoire d'accélérer radicalement la transition :

- 1 Permettre l'accès à des prêts à taux zéro, voire négatifs, auprès de la Banque centrale européenne pour des projets structurants en matière de transition écologique, notamment pour les acteurs qui relèvent des secteurs qui n'ont pas d'objectif de profit.
- 2 Autoriser des budgets annexes, qui n'impactent pas la dette de la collectivité, pour multiplier les projets sans déséquilibrer le budget principal de la collectivité et son ratio d'endettement. Faire en sorte que les intercommunalités soient les premières expérimentatrices du « tiers financement ».
- 3 Autoriser les intercommunalités à adapter la fiscalité dédiée à la transition sociale et écologique en fonction des projets développés et des réalités locales.
- 4 Favoriser l'émergence de formations à l'échelle locale pour les cadres des collectivités et des entreprises, ainsi que tous les métiers essentiels y contribuant.
- 5 Renouveler les modèles agricoles locaux pour favoriser l'émergence de nouvelles filières, faire évoluer nos habitudes alimentaires, permettre le lien avec les besoins locaux, notamment en matière de restauration collective, accompagner une nouvelle génération d'agriculteurs.
- 6 Développer des dispositifs incitatifs qui rendent plus coûteuse la consommation de terres non artificialisées par rapport à la reconversion de friches, qui doivent être identifiées pour être valorisées.
- 7 Confier le rôle d'autorité organisatrice de la transition écologique aux intercommunalités et métropoles.
- 8 Faire porter à l'échelle territoriale la notion de guichet unique de la transition en matière d'aides financières pour les particuliers, les copropriétés et les entreprises. Organiser le référencement d'entreprises labellisées et contrôlées par la puissance publique.
- 9 Développer une économie de planification de la transition à la hauteur des enjeux, par un investissement de 200 milliards d'euros par an des secteurs publics et privés, et nommer dans tous les départements des Préfets délégués à la transition sociale et écologique, venant compléter les missions actuelles des Préfets délégués à l'égalité des chances présents dans certains territoires.
- 10 Développer une conférence territoriale coprésidée par l'État et la collectivité, cette dernière ayant la charge de la décliner en conférences territoriales par secteur et à la bonne échelle, et doter les états locaux d'enveloppes financières conséquentes à attribuer à des projets sous son autorité.

# Adapter le territoire au changement climatique avec l'ADEME

Le 22 novembre 2023, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) annonçait la liste des collectivités lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « adapter son territoire au changement climatique en Île-de-France ».

Retenue dans le dispositif, Grand Paris Sud va bénéficier d'un accompagnement, sous la forme d'un coaching, d'une durée de 18 mois, basée sur l'outil TACCT, pour « Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires ».

Compte tenu des caractéristiques urbaines et des problématiques sociales de l'Agglomération, il est clair que les enjeux d'adaptation au changement climatique dans leurs différentes composantes sont une priorité essentielle et urgente pour le territoire.

À travers sa candidature à cet AMI, Grand Paris Sud a souhaité saisir l'opportunité d'amplifier l'action de la collectivité et du « bloc communal » qui la constitue pour une plus grande résilience du territoire en faveur des populations locales.

L'objectif pour l'intercommunalité est de renforcer son approche transversale, pluridisciplinaire et partenariale en vue de se doter d'une stratégie en matière d'adaptation au changement climatique et d'aller vers une plus grande opérationnalité des interventions dans le cadre des politiques publiques relevant de ses compétences.



# La transition sociale et écologique

en chiffres

L'Agglomération a souhaité se doter d'outils permettant de visualiser l'impact de ses politiques publiques en matière de transition sociale et écologique :

- Un observatoire a ainsi été créé en 2022 afin de suivre plusieurs thématiques clés et mettre les résultats au regard des objectifs du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Cet observatoire se base sur des données reproductibles, mises à disposition par des observatoires régionaux ou par les directions de l'Agglomération au titre de la mise en œuvre de certaines politiques publiques.
- Grand Paris Sud s'est également engagée depuis 2022 dans une démarche d'évaluation de l'impact climatique de son budget, afin d'identifier et comprendre quelles sont les dépenses bénéfiques pour le climat et celles avec un effet négatif.

- 08  
Les chiffres de la transition sociale et écologique (TSE)
- 10  
Résultat de l'évaluation climatique du budget 2023



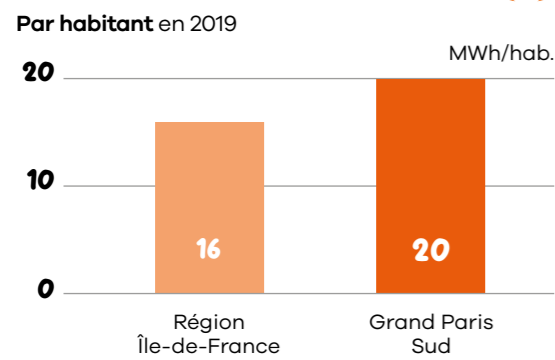
1

# Les chiffres de la transition sociale et écologique (TSE)

## Données de l'observatoire TSE

### CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

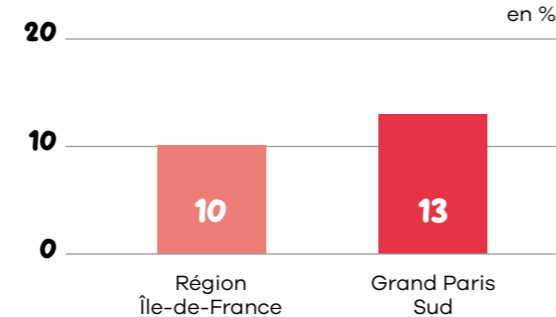
#### Par habitant en 2019



- Bâtiments communautaires en 2022 **33 379 MWh**
- Éclairage public en 2022 **23 634 MWh**  
60 494 unités dont 23 332 à LED soit 38 % du parc éclairage public

### RÉSEAUX DE CHALEUR

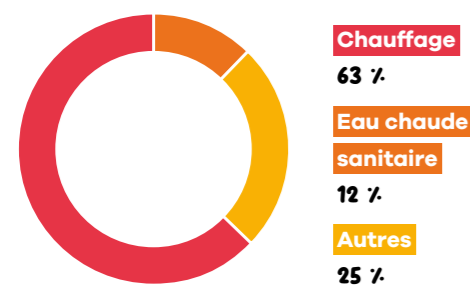
Part des réseaux de chaleur dans la consommation des logements en 2019



- % d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R) dans le réseau en 2022 **56 %**
- % d'EnR&R dans le réseau Grand Parc en 2022 **86 %**

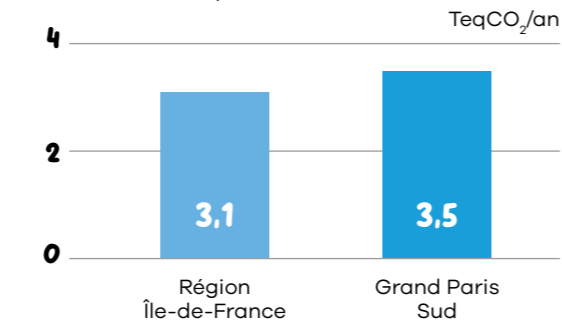
### ÉNERGIE LOGEMENT

Répartition par poste de l'énergie consommée dans un logement en 2019



### ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Émissions de GES par habitant en 2019



### ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

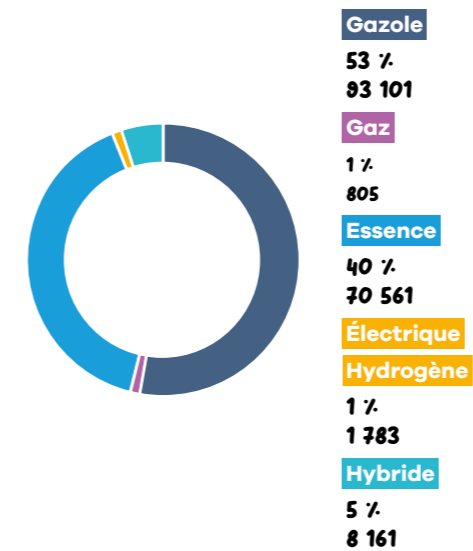
- En R&R produites en 2020 sur le territoire **107 053 MWh**  
= conso. élec./an de 10 123 foyers de 4 hab.

### QUALITÉ DE L'AIR

- En 2019, **69 %** des oxydes d'azote liés aux transports routiers

### MOBILITÉS

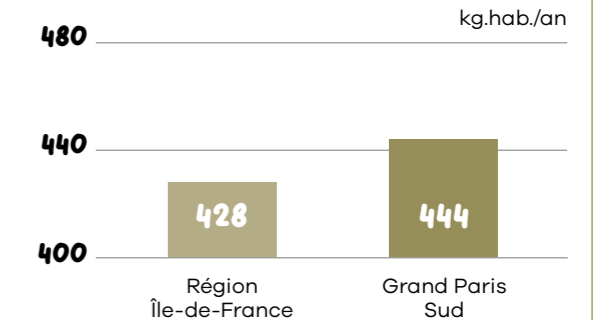
Type de motorisation du parc automobile en 2022



- Pistes cyclables présentes sur GPS en 2023 **261 km**
- Parc auto de Grand Paris Sud fin 2022 **302 véhicules** (dont 21 électriques et 12 hybrides)

### DÉCHETS

Déchets totaux produits par habitant en 2022



- Taux de recyclage (matière et organique) des déchets ménagers et assimilés en 2022 **31 %**

### AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- En 2021, **4,5 %** de la surface agricole utile dédiés au bio
- **13 exploitations bio**

### INDICATEURS « PATRIMONIAUX »

	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022
Surface du bâti géré par la collectivité	193 948 m <sup>2</sup>	195 046 m <sup>2</sup>	201 952 m <sup>2</sup>
Consommation énergétique annuelle des bâtiments	26 404 450 kWh	38 239 262 kWh	33 379 890 kWh
Consommation énergétique annuelle de l'éclairage public	23 122 913 kWh	23 693 327 kWh	23 635 680 kWh
<b>Patrimoine communautaire</b> Parc automobile	301 véhicules (dont 17 élec. et 12 hybrides)	302 véhicules (dont 21 élec. et 12 hybrides)	320 véhicules (dont 22 élec. et 12 hybrides)
Consommation énergétique annuelle du parc automobile (y compris véhicules des régies et des bornes de collecte des ordures ménagères)	277 323 litres	293 756 litres	293 531 litres
<b>Gestion des déchets</b> Production de déchets ménagers et assimilés	492 kg/hab.	486 kg/hab.	472 kg/hab.
Taux de recyclage matière et organique des déchets ménagers et assimilés	31 %	32 %	31 %
<b>Réseaux de chaleur</b> Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur de GPS Énergie Positive	51 %	55 %	56 %
Taux d'énergies renouvelables ou de récupération du réseau de chaleur du Grand Parc à Bondoufle	66 %	73 %	86 %
<b>Mobilité</b> Linéaire de voiries aménagées par Grand Paris Sud pour les cycles (pistes le long de la voirie, bandes cyclables et couloirs bus autorisés aux vélos, zones 30 et aires piétonnes)	35,45 km	3,9 km	3,7 km

# Résultat de l'évaluation climatique du budget 2023

## Éléments introductifs sur l'élaboration du budget climat

L'évaluation climat des budgets locaux est une démarche qui s'intègre dans la politique de développement durable de la collectivité et des actions découlant des stratégies climat (Plan Climat-Air-Énergie Territorial, Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires...).

Ses résultats permettent de mieux comprendre la cohérence des dépenses avec l'atteinte des objectifs climatiques afin d'éclairer les arbitrages budgétaires.

Une évaluation climat du budget vise à qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses incluses dans le budget d'une collectivité selon les catégories suivantes :

### TRÈS FAVORABLES

Dépenses ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain : compatibles avec une France neutre en carbone.

### PLUTÔT FAVORABLES

Dépenses permettant une réduction des émissions mais insuffisantes pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme.

### NEUTRES

Dépenses sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone.

### DÉFAVORABLES

Dépenses incompatibles avec la neutralité carbone qui induisent des émissions de gaz à effet de serre (GES) significatives.

### INDÉFINIES

Dépenses ayant a priori un impact sur le climat mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse se précisera au fil des années.

Parmi les indéfinies figurent les dépenses sous le seuil d'analyse (inférieures à 60 000 € en fonctionnement et 180 000 € en investissement).

## masse

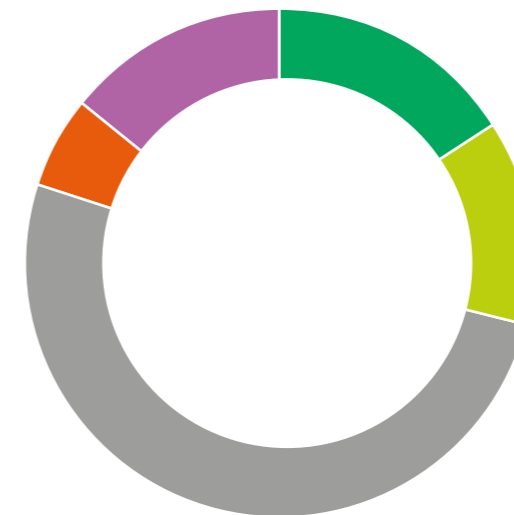
Une extension de la méthodologie d'évaluation climat des budgets locaux I4CE\* a été menée pour analyser plus finement les dépenses de masse salariale, via un groupe de travail mis en place par l'association France urbaine. Elle a été appliquée au budget 2023.

\* Évaluation environnementale du budget des collectivités.

salariale

## Résultat du classement des dépenses du budget primitif de l'Agglomération pour l'année

En 2023 : 39 % des dépenses (soit près de 100 M€) ont eu un impact favorable ou très favorable sur le climat.



### TRÈS FAVORABLES

16 %  
53 909 189 €

### FAVORABLES

13 %  
45 287 417 €

### NEUTRES

51 %  
174 695 237 €

### DÉFAVORABLES

6 %  
20 682 181 €

### INDÉFINIES

14 %  
46 387 534 €

### TOTAL

340 961 558 €

Pour en savoir plus, rendez-vous page 82.

2023

# Placer la transition écologique au cœur de l'aménagement

## • 14 ÉLÉMENTS DE CADRAGE

• 15  
Élaboration du SCoT  
de Grand Paris Sud

## • 16 L'AMÉNAGEMENT ET L'HABITAT

• 16  
Vers une stratégie  
en matière  
d'aménagement  
et d'habitat durables

• 17  
Contribution  
du renouvellement  
urbain à la transition  
écologique et sociale

• 18  
La valorisation de la Seine  
et de ses berges /  
Le Parc Naturel Urbain  
(PNU)

## • 19 LES TRANSPORTS ET LES MOBILITÉS

• 19  
La stratégie cyclable  
de Grand Paris Sud

• 20  
Des projets pour  
le développement  
des transports  
en commun

## • 21 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

• 21  
Un accompagnement  
pour la transition  
des entreprises

• 22  
Des actions des  
entreprises  
de l'Économie Sociale  
& Solidaire (ESS)

## • 23 L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

• 23  
Le numérique comme  
un accélérateur  
de la transition  
écologique

## • 24 SANTÉ ET LUTTE CONTRE LES RISQUES ET LES NUISANCES

• 24  
L'amélioration  
de la qualité de l'air

## • 25 UN TERRITOIRE EN ACTIONS



et du développement du territoire

# Éléments de cadrage

## Ambition / trajectoire visée

### Le projet d'aménagement stratégique (PAS) du futur Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de Grand Paris Sud a défini 3 grandes orientations :

- 1 La transition sociale et écologique et le développement d'un nouveau modèle urbain.
- 2 L'affirmation de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud dans la grande couronne parisienne en portant des projets de dimensions nationale et métropolitaine.
- 3 L'évolution du territoire vers une ville complète et du « bien-vivre ».

Il s'agit d'aller vers un territoire plus sobre et résilient, en déclinant le fil rouge « de la sobriété foncière à l'agglomération nourricière » dans les perspectives de développement résidentiel et économique, à l'appui de transports collectifs et de modes de transport doux de proximité.

## Cadres et documents stratégiques

### Un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), adopté en décembre 2019, fixant des objectifs stratégiques :

- 1 Réduction de 20 % des consommations énergétiques des logements et de 21 % celles liées aux transports entre 2013 et 2030.
- 2 Multiplication par cinq de la production d'énergies renouvelables et de récupération entre 2013 et 2030.
- 3 Réduction de 45 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire entre 2013 et 2030.

### Un Plan Vélo, adopté en juin 2019, décliné en 6 objectifs :

- 1 Aménager des itinéraires cyclables pour le vélo au quotidien.
- 2 Améliorer l'offre de stationnements vélo.

- 3 Développer l'offre de services et les aides.
- 4 Promouvoir et valoriser la pratique du vélo.
- 5 Faire émerger une culture commune autour du vélo.
- 6 Assurer un suivi de la politique cyclable et évaluer l'évolution des pratiques.

### À venir :

- 1 Un SCoT, en cohérence avec le Schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnement (SDRIF-E).
- 2 Une stratégie numérique responsable.

## Éléments de bilan / de réalisation

- 4 331 répondants à l'enquête « **Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain** ».
- 5 écoquartiers, 2 opérations lauréates « **Quartiers résilients** ».
- Grand Paris Sud lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « **adapter son territoire au changement climatique en Île-de-France** », basé sur l'outil TACCT, pour « **Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires** », de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).
- Mise en œuvre d'une formation-action interne « **aménagement et habitat durables** » : 13 ateliers thématiques proposés.
- 261 km de pistes cyclables réalisés fin 2023, 1,5 million d'euros investis en 2023 en faveur de la politique cyclable.
- Mise en œuvre d'une Charte d'engagement « **Entreprises et territoire** ».

## Perspectives

- Mise en œuvre du document d'orientations et d'objectifs (DOO) du SCoT.
- Élaboration d'une feuille de route partagée en matière d'aménagement et habitat durables du territoire.

# Élaboration du SCoT de Grand Paris Sud

## chiffres

L'enquête « **Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain** » en quelques chiffres :

- 4 331 répondants
- 49 % des répondants ont choisi leur logement pour la présence d'un espace extérieur
- 30 % des répondants ont modifié leurs habitudes de déplacement ces trois dernières années : la moitié se déplace davantage à pied ou à vélo
- 94 % des habitants et 65 % des usagers profitent des espaces naturels du territoire



## Zoom

### Finalisation du projet de SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale arrive dans une phase décisive de son élaboration avec un objectif d'arrêt au premier trimestre 2024. Cette dernière phase se traduit notamment par la rédaction du document d'orientations et d'objectifs (DOO) du SCoT, document opposable, et la poursuite de la concertation avec les habitants.



### Les perspectives ou projets à venir

- Adoption du SCoT en 2024.

## Faits marquants en 2023

### Enquête « **Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain** »

Trois ans après l'enquête « **Confinés et après ?** », Grand Paris Sud a souhaité réinterroger, début 2023, les pratiques et les usages du territoire dans une nouvelle enquête « **Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain** ». Cette enquête a notamment permis d'interroger habitants et usagers sur des sujets liés à la transition écologique.

On y décèle ainsi un attachement fort aux espaces naturels, dont les forêts de Sénart, de Rougeau et les berges de Seine. Les habitants ont fait part de liens réguliers avec les espaces agricoles en consommant directement auprès des producteurs locaux ou en faisant usage de jardins collectifs. Le sujet des transports, qui constitue une préoccupation centrale, a révélé une utilisation croissante des modes collectifs et doux. Autant de comportements qui démontrent une réelle sensibilisation et une volonté locale d'accompagner la transition écologique du territoire.

Ce travail prospectif viendra ainsi nourrir le SCoT, chargé de traduire la vision de l'aménagement du territoire pour les quinze années à venir.

Les résultats complets de l'enquête se trouvent sur le site Internet de l'Agglomération.



### Avis sur le SDRIF-E

En 2023, une planification a été lancée à toutes les échelles avec la mise en révision de certains plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes, l'élaboration du SCoT et celle du schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnemental (SDRIF-E), afin de faire converger une même vision en termes d'aménagement du territoire à l'heure du « **zéro artificialisation nette** » (ZAN).

La sanctuarisation de l'Allée royale, qui relie les forêts de Rougeau et de Sénart à travers trois communes, Lieusaint, Saint-Pierre-du-Perray et Tigery, et doit devenir un des dix corridors écologiques d'intérêt régional, au cœur de Grand Paris Sud, participe de cette ambition. L'affirmation de la mise en œuvre d'un front vert pour contenir l'extension urbaine et préserver les terres agricoles à l'est du territoire va également dans ce sens.

La déclinaison de cette ambition dans les PLU devra, à terme, permettre de pleinement concrétiser cette vision de l'aménagement à l'horizon 2040.

Retrouvez la délibération sur l'avis du SDRIF-E sur le portail des délibérations de l'Agglomération.



# Vers une stratégie en matière d'aménagement et d'habitat durables

## chiffres

5 projets engagés dans la démarche d'écoquartier

1 projet engagé dans la démarche « HQE aménagement »

4 projets labellisés « 100 quartiers innovants et écologiques »

13 ateliers dans le cadre de la formation-action dédiée aux personnels de Grand Paris Sud



## Zoom

### Étude sur le réemploi / réutilisation de matériaux de démolition dans les projets urbains

Au regard des multiples opérations de démolition dans les quartiers, des opérations de construction de zones d'activités et des projets d'aménagement, un cahier des charges a été élaboré pour une étude permettant de :

- définir une feuille de route de réemploi et recyclage des matériaux à l'échelle du territoire ;
- la décliner en mettant en œuvre une plateforme de réemploi / recyclage au bénéfice du projet de rénovation urbaine des Tarterêts et de Grigny 2.

L'étude est menée en partenariat avec les aménageurs du territoire (EPA Sénart et SPLA-IN) et les bailleurs concernés.



## Faits marquants en 2023

### Mise en place d'une formation-action interne « aménagement et habitat durables »

Cette formation-action, destinée aux agents de l'Agglomération, a pour but de favoriser l'acculturation et la montée en compétences internes autour de ces enjeux.

S'appuyant sur une mobilisation de divers partenaires (Cerema, Agence Régionale de la Biodiversité, ALEC Sud Parisienne, association Ekopolis), un programme de treize ateliers thématiques a été conçu, se déroulant entre novembre 2023 et juillet 2024. Les thèmes suivants y sont abordés : introduction au changement climatique et effondrement du vivant, aménagement durable, solutions fondées sur la nature, Réglementation Environnementale 2020, déplacements et espaces publics, modes constructifs et matériaux, économie circulaire, réseaux d'énergie, eau, rénovation thermique, confort et habitabilité des logements.

Les ateliers, basés sur un mode participatif, sont l'occasion de partager les enjeux, les freins et les leviers d'actions sur ces sujets.

### Vers une feuille de route en matière d'aménagement et d'habitat durables

Sur la base de leviers identifiés dans le cadre de la formation-action, Grand Paris Sud souhaite se doter d'une feuille de route stratégique d'aménagement et d'habitat durables. Elle sera à décliner de manière opérationnelle dans le cadre d'un plan d'action à définir et à partager avec les acteurs du territoire (communes et aménageurs notamment).

À travers cela, il s'agit aussi de renforcer la confiance des acteurs du territoire dans leurs capacités à agir en faveur de la transition sociale et écologique.

Lancé fin 2023, ce travail se poursuivra tout au long de l'année 2024.

### Les perspectives ou projets à venir

- Élaboration d'une feuille de route partagée « Aménagement et habitat durables ».
- Application du socle d'exigence sur l'ensemble des opérations.
- Étude sur les compensations environnementales, agricoles et forestières des projets urbains.

# Contribution du renouvellement urbain à la transition écologique et sociale

## Faits marquants en 2023

### Deux opérations sélectionnées dans le cadre du dispositif « Quartiers résilients » de l'ANRU

#### Quartier des Tarterêts Corbeil-Essonnes

Le quartier des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes, bénéficie d'un accompagnement plus poussé de l'ANRU sur le projet de renouvellement urbain afin d'atteindre des objectifs fixés au regard des trois piliers de la résilience : cadre de vie, développement local et cohésion sociale.

Dans ce cadre, quatre études sont cofinancées ou prises en charge directement par l'ANRU permettant :

- une préfiguration des usages de la chaufferie dans une démarche d'innovation sociale, ce bâtiment emblématique du quartier ayant vocation à être reconverti en équipement pluridisciplinaire ;
- le déploiement d'une stratégie sur les rez-de-ville actifs ;
- le déploiement d'espaces publics qualitatifs et résilients ;
- la définition d'une stratégie de réemploi des matériaux issus des chantiers de démolition.

Le quartier Grigny 2 bénéficie d'un accompagnement et d'études pour améliorer le cadre de vie, la résilience des aménagements (îlots de fraîcheur...), l'économie circulaire via le réemploi de matériaux, le développement local et la cohésion sociale du territoire.

#### NPRU Pyramides – Bois Sauvage – Opération Desaix – Fonds vert Évry-Courcouronnes

Le projet, bénéficiant d'une subvention de 2 millions d'euros au titre du Fonds vert, porte sur la requalification des bassins de la place des Miroirs en prairie, dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble (construction de logements et restructuration d'espaces publics) sur des nappes de parkings vacants acquises.

#### PRU Grigny 2

Une étude faune-flore sur le bois de l'Arbalète a été lancée en 2023 afin de connaître et valoriser le patrimoine écologique du site et permettre la mise en œuvre d'un plan de gestion pour préserver la biodiversité et les milieux, dans le cadre des aménagements.

Des opérations de ressourceries éphémères ont été organisées à Grigny 2 afin de permettre aux habitants de faire des dons et d'acheter sur place des objets de seconde vie.

Une opération « chasse aux fuites » a également été réalisée par les Compagnons bâtisseurs, VoisinMalin et Eau de Grand Paris Sud au titre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), un dispositif initié par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Elle avait pour objectif de venir repérer et réparer les fuites dans les espaces privés de Grigny 2, permettant de réduire la consommation d'eau, mais également d'améliorer le bien-être des habitants.

### Les perspectives ou projets à venir

- Déclinaison des missions « Quartiers Résilients » pour les quartiers des Tarterêts et de Grigny 2.
- Mise en place d'une stratégie réemploi pour les projets urbains de Grigny.
- Prise en compte de la biodiversité dans les aménagements.
- Prise en compte de l'enjeu « résilience » pour l'ensemble des NPRU de l'agglomération à travers une analyse précise lors des revues de projet, permettant à Grand Paris Sud, en tant que porteur de projet, et aux partenaires de l'ANRU d'identifier les leviers et marges de progression des projets pour tendre vers des « quartiers résilients ».

# La valorisation de la Seine et de ses berges / Le Parc Naturel Urbain (PNU)

## Zoom

### Concertation sur le projet de PNU

Une concertation organisée sur la base de fiches par commune du projet de PNU.



### Projet

Lors de la séance du 19 décembre 2017, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud s'est dotée de la compétence facultative « Valorisation de la Seine et de ses berges ».

En vertu de cette nouvelle compétence, l'Agglomération a engagé une étude stratégique qui a conduit à l'élaboration d'un guide d'une cinquantaine d'actions fixant les grands axes d'aménagement à l'échelle de la Seine. L'une des actions, la plus emblématique, consiste en la création d'un Parc Naturel Urbain (PNU).

La poursuite du projet porte maintenant sur la création de ce Parc Naturel Urbain. Une réflexion d'ensemble a été menée pour définir les actions prioritaires à mener lors de la première phase de construction du PNU.

### Faits marquants en 2023

#### Réalisation du dossier de phase 4 d'orientations et d'actions pour le Parc Naturel Urbain

Ce dossier présente la méthodologie de travail adoptée, ainsi que les fiches descriptives des aménagements et actions proposées. Il contient également des présentations spécifiques à chaque commune, faisant le relevé de tous les points d'intérêt existants et proposant des actions de mise en valeur complémentaires. Il servira de support de travail lors des rencontres avec les Villes, prévues dans la phase de concertation qui s'ouvrira en 2024.

#### Poursuite de la démarche partenariale

avec la rencontre des Agglomérations limitrophes et des partenaires, tels Voies navigables de France (VNF), Haropa, le Département de l'Essonne, le SIARCE ainsi qu'Île-de-France Nature.

#### Coordination avec les projets de valorisation des berges et déplacements doux d'autres partenaires :

- Ris-Orangis ;
- Évry-Courcouronnes ;
- le Département de l'Essonne (baignades en Seine) ;
- RER vélo...

#### Les perspectives ou projets à venir

- Phase de concertation avec les communes.
- Poursuite du travail pour la création d'une couche spécifique PNU dans le SIG.
- Déploiement de mobiliers urbains « chartés » PNU sur quelques sites tests.

# La stratégie cyclable de Grand Paris Sud

## chiffres

5,5 KM d'aménagements cyclables réalisés en 2023

1,5 M€ investis en faveur de la politique cyclable en 2023

18 ateliers de co-réparation organisés dans les communes

Près de 4 000 habitants bénéficiaires de la prime à l'achat d'un vélo proposée par Île-de-France Mobilités (depuis 2020)



## Zoom

### Le Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Devenir autonome pour effectuer ses trajets à vélo nécessite de comprendre le code de la route et d'être à l'aise à vélo.

Plusieurs communes du territoire ont mis en place le programme d'apprentissage « Savoir Rouler à Vélo » pour que les enfants de 6 à 11 ans découvrent, expérimentent et apprennent à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens.

### Contexte

Le Plan Vélo de Grand Paris Sud, adopté en juin 2019, a pour objectif de sécuriser et d'encourager les déplacements des cyclistes en intégrant une réflexion globale sur le maillage des aménagements, le développement de services liés au vélo, la promotion de la pratique cyclable et l'instauration d'une « culture vélo » sur le territoire.

### Faits marquants en 2023

#### Une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) à Tigery

La première CVCB de l'agglomération a été réalisée à Tigery, route de Sénart sur une section d'1 km. Ce type d'aménagement permet d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes dans des situations contraintes où les installations cyclables classiques se révèlent impossibles à réaliser (géométrie ou largeur de la voie).

Elle permet de sécuriser les cyclistes sur deux bandes latérales d'une largeur d'1,5 m, sur des routes à faible trafic où les véhicules roulent sur une voie centrale à double sens.

#### Signature de la Charte Employeur Pro-Vélo

Grand Paris Sud poursuit son engagement en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie au travail en participant au programme Objectif Employeur Pro-Vélo (OEPV). Il s'agit de développer une culture vélo au sein des différents établissements et de promouvoir la mobilité active auprès des 1 600 agents.

Concrètement, l'Agglomération met en place des animations (entretien et réparation de vélos, formation à la conduite en milieu urbain...), des équipements (présence d'un espace de stationnement vélo sécurisé...) et renforce la communication (diffusion de conseils, guide pratique...).

## > Fiche

Voir également la fiche « La réduction de l'impact des déplacements des agents » P. 87

#### Les perspectives ou projets à venir

- Adoption de la programmation des aménagements pour la période 2024/2026.
- Création de nouveaux stationnements vélos sécurisés en 2024 dans les gares de Corbeil-Essonnes, Lieusaint-Moissy et Cesson.
- Dans le cadre de la charte Employeur Pro-Vélo, de nouvelles sessions de formations et animations seront proposées en 2024, telles que « Conduite aux abords du lieu de travail » ou « Remise en selle ».

## Des projets pour le développement des transports en commun

### chiffres

- 17 gares RER (ligne D)
- 30 KM de transports en commun en sites propres
- 10 gares routières majeures
- Plus de 80 lignes de bus
- 1 000 points d'arrêts bus
- 1 dizaine de parkings de stationnement labellisés (dont un labellisé parking relais P+R à Combs-la-Ville)



### Zoom

#### Le bus électrique innovant du Tzen 4

Le futur bus Tzen, premier bus de 24 mètres, 100 % électrique, avec une recharge au sol en moins de 5 minutes, a été dévoilé lors du salon international Busworld.

Le Tzen 4 sera le premier à bénéficier de ces bus en Île-de-France.

Ils seront équipés de dispositifs modernes : écrans d'information, climatisation économe en énergie, grande luminosité et sécurité renforcée.

### Contexte

Trois projets majeurs de transport en commun en site propre vont venir mailler les principales gares RER et structurer le territoire de Grand Paris Sud :

- le tram-train T12 et le Tzen 4, portés par Île-de-France Mobilités ;
- ainsi que le Tzen 2, piloté par le Département de Seine-et-Marne.

Dans ce cadre, Grand Paris Sud intervient sur les espaces publics communautaires pour une insertion qualitative des infrastructures et pour défendre un projet équilibré, adapté aux besoins des populations locales. En complément et en veillant à la qualité des correspondances, Grand Paris Sud et ses partenaires œuvrent à compléter l'offre des réseaux des bus du territoire.

### Faits marquants en 2023

#### Tram-train T12

Après quatre années de travaux, le tram-train T12 a été mis en service le 10 décembre 2023. Les 6 derniers mois ont été consacrés aux essais dynamiques sur l'ensemble de la ligne, puis à la marche à blanc. Cette période a permis de vérifier le fonctionnement des équipements (système de freinage, intégration au niveau des stations, signalisation...), de valider la bonne circulation des rames sur la ligne et de former les 58 conducteurs et conductrices recrutés.

#### Tzen 4

Les travaux de réalisation de la plateforme, d'adaptation et d'équipement des stations, ainsi que l'installation de la signalisation se sont poursuivis toute l'année 2023 et le Centre Opérationnel Bus (COB), situé à Corbeil-Essonnes, a été livré.

#### Tzen 2

La section de voirie en site propre au centre de Savigny-le-Temple a été mise en service le 24 juillet 2023.

### Les perspectives ou projets à venir

- Mise en service du Tzen 4 en 2024.
- Nouvelle offre de bus sur Centre-Essonne en 2024.

## Un accompagnement pour la transition des entreprises

### chiffres

- Un objectif de 15 entreprises, signataires de la charte d'engagement
- Une charte d'une durée de 3 ans renouvelable
- 10 directions de l'Agglomération mobilisées



### Zoom

#### « Charte d'engagement entreprises et territoire en faveur de la transition sociale et écologique »

Cette charte d'engagements réciproques a pour objectif d'amorcer une dynamique de travail et d'animation sur le territoire et de valoriser les initiatives mises en œuvre par les entreprises en faveur de la transition écologique.

Les entreprises s'engagent à réaliser plusieurs actions sur les thèmes de l'énergie, des déchets, de la biodiversité, de l'eau... mais aussi en matière de responsabilité sociétale de l'entreprise et de soutien aux associations locales.



### Faits marquants en 2023

#### Territoires d'industrie 2018-2023 Partenariat avec Safran

Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs actions ont été engagées :

- 2 projets d'ombrières photovoltaïques ont été initiés sur les parkings des sites d'Évry-Corbeil (finalisation en 2024) et partiellement sur celui de Villaroche (finalisation en 2025) ;
- Un bilan énergétique de bâtiments vétustes a été réalisé à Villaroche ;
- Une étude sur le potentiel de méthanisation en proximité est engagée avec les acteurs locaux ;
- Les discussions ont repris avec l'opérateur de réseau de chaleur sur Évry-Corbeil ;
- Un projet de géothermie est à l'étude sur le site de Villaroche.

#### Accompagnement de l'entreprise UGOLF

L'Agglomération accompagne la société UGOLF (Boulogne-Billancourt) qui dispose de 3 golfs sur le territoire de Grand Paris Sud et qui est engagée dans un programme national, porté par la Fédération Française de golf avec l'appui scientifique et technique du Museum National d'Histoire Naturelle. L'objectif de cette démarche de labellisation est d'améliorer la gestion et la préservation de la biodiversité sur les espaces de golfs et auprès des pratiquants.

Des rencontres ont été organisées en 2023 entre UGOLF et les services de l'Agglomération, pour des échanges autour de bonnes pratiques ou pour des mises en relation avec des partenaires sur les sujets de la gestion de la ressource en eau et la préservation de la biodiversité.

### Les perspectives ou projets à venir

- Une information renforcée aux entreprises sur les dispositifs d'aide de la Région Île-de-France (Pm'up souveraineté et transition écologique) et nationaux (France 2030) pour favoriser les investissements en matière de transition écologique.
- Des rencontres autour de partages d'expérience et de bonnes pratiques organisées par thématique.

# Des actions des entreprises de l'Économie Sociale & Solidaire (ESS)

## chiffres

**10** porteurs de projet ont participé à la table ronde « Créer mon entreprise engagée »

**5** porteurs d'idée vont à nouveau pouvoir bénéficier du programme « Boostez votre idée engagée »

**4** entrepreneurs du territoire sont déjà membres de Troc Actif



## Zoom

### Le défi de Volunteers4sport à l'éco-pépinière

Cette année, une entreprise accompagnée par l'éco-pépinière, Volunteers4sport, a proposé un défi RSE aux 50 étudiants en 1<sup>er</sup> année de l'Institut Mines-Télécom Business School. Ils ont travaillé en équipes pendant 48h, du 21 au 23 mars, pour proposer des actions qui nourriront les projets de la start-up.



## Faits marquants en 2023

### Table ronde

#### « Créer mon entreprise engagée »

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de l'événement annuel « 1 semaine pour créer mon entreprise », Grand Paris Sud a renouvelé l'organisation d'un temps dédié à l'entrepreneuriat engagé qui s'est tenu le 13 octobre à Grigny. L'objectif était de présenter les experts et outils qui permettent à une entreprise engagée de se créer et de se développer sur le territoire.

Cette table ronde a lancé officiellement l'appel à candidatures du dispositif « Boostez ».

#### 2<sup>e</sup> édition de « Boostez votre idée engagée »

L'expérimentation réalisée en 2022 a répondu aux attentes. Sur cinq lauréats de ce dispositif de pré-incubation de créateurs d'entreprise engagée, deux ont pu intégrer le programme régional « Émergence », un a créé son entreprise directement à l'issue du programme, un continue à travailler sur son projet, avec l'accompagnement d'un dispositif de droit commun, et un dernier a finalement repris un emploi salarié.

Pour cette 2<sup>e</sup> édition de collaboration avec France Active Seine-et-Marne Essonne (FASME), l'objectif est de privilégier les porteurs d'idées pouvant contribuer aux politiques publiques de l'Agglomération. L'appel à candidatures s'est déroulé en octobre, le jury s'est réuni le 9 novembre et le programme s'est déroulé du 13 novembre au 21 décembre.

### Lancement de Troc Actif

La 1<sup>re</sup> plateforme numérique de troc inter-entreprises en Île-de-France a été lancée par notre partenaire FASME le 13 avril à l'Éco-pépinière de Grand Paris Sud.

C'est un système d'échange local permettant aux entrepreneurs franciliens d'échanger des biens et services sans sortie de trésorerie.

### Les perspectives ou projets à venir

- Promouvoir les actions de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire pour donner de l'ampleur au dispositif « Boostez votre idée engagée », pour développer la participation d'entrepreneurs de l'agglomération au dispositif « Émergence » et pour favoriser la création d'entreprises engagées sur le territoire, actrices de la transition sociale et écologique.

# Le numérique comme un accélérateur de la transition écologique

## chiffres

**90** bornes de connexion au WiFi territorial déployées dans 15 communes du territoire

**94,4 %** taux de couverture des habitants par la fibre



## Zoom

### WiFi territorial

La technologie de connexion via le WiFi est 15 fois moins énergivore qu'une antenne télécom hertzienne 3G\*.

Dans le cadre d'une connectivité responsable et accessible à tous, 21 sites communautaires ont été équipés (dont 18 médiathèques, 3 pépinières d'entreprises, ainsi que l'Agora d'Évry-Courcouronnes).

Plus de 25 000 sessions de connexion ont été enregistrées, ce qui constitue un très bon démarrage du WiFi territorial (avant même le lancement d'une campagne de communication sur ce service).

\* Étude de l'Université de Columbia, USA.



## Faits marquants en 2023

La transition écologique peut, à travers les outils numériques d'analyse et de prédiction, contribuer à accélérer l'adaptation du territoire en permettant, par exemple, de le repenser, de remonter de la donnée en temps réel et d'analyser l'impact environnemental d'infrastructures communautaires ou encore d'anticiper efficacement les déplacements des habitants de Grand Paris Sud.

### Candidature au PIA4\* sur la résilience au dôme de chaleur

Confronté à des dômes de chaleur chroniques et aigus, notre territoire doit développer des stratégies d'adaptation et proposer des solutions transitoires pour améliorer la qualité de vie et protéger les populations. La construction et la gouvernance participative d'une plateforme numérique permettrait de repenser et d'optimiser le territoire, de favoriser les solutions fondées sur la nature, de muter temporairement des espaces publics et privés intérieurs ou extérieurs en îlots de fraîcheur, d'identifier les personnes vulnérables et les orienter vers ces îlots.

\* 4<sup>e</sup> Programme d'investissements d'avenir.

### Installation de capteurs d'occupation « à la place » dans les parkings de rabattement près des gares RER

Ces capteurs permettent de favoriser la multimodalité et facilitent les déplacements vers les gares RER du territoire. Les parkings de rabattement sont progressivement équipés de capteurs dits « à la place » pour pouvoir informer le plus finement possible les usagers de leur occupation.

### Mise en place d'une déclinaison « RDV Pass Numérique » dans le cadre des Communs Numériques

L'outil Web « RDV Pass Numérique » permet aux conseillers numériques des médiathèques de fixer et suivre les rendez-vous des habitants bénéficiaires du pass numérique\* et, ainsi, de limiter les déplacements et minimiser les rendez-vous manqués pour les bénéficiaires.

\* Chèque dont la valeur faciale permet de suivre une formation aux outils numériques.

### Les perspectives ou projets à venir

- Lancement de l'élaboration d'une stratégie sur le numérique responsable et d'un plan d'action de réduction de l'impact environnemental du numérique.
- Développement du réseau de WiFi territorial sur de nouveaux équipements.
- Connexion des données de capteurs de pollution de l'air déployés dans le cadre du projet « AMI Fret » avec le système de surveillance Airparif afin d'améliorer la précision des mesures de qualité de l'air du territoire.

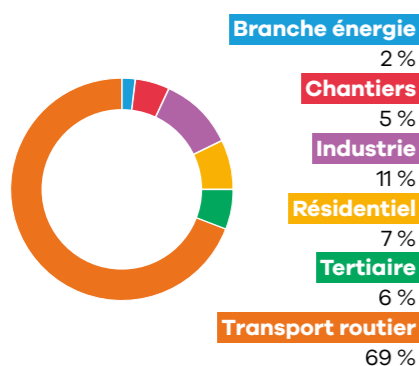
# L'amélioration de la qualité de l'air

## chiffres

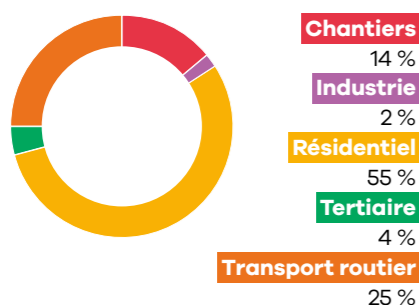
concernant 3 polluants (secteurs émetteurs en 2019 et évolution 2005-2019)



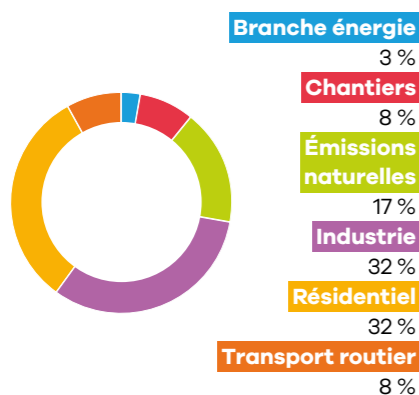
**Oxyde d'azote (NOx) en 2019**  
 ↓ de 48 % des émissions entre 2005 et 2019



**Particules (PM2,5) en 2019**  
 ↓ de 44 % des émissions entre 2005 et 2019



**Composés organiques volatils (COV) en 2019**  
 ↓ de 52 % des émissions entre 2005 et 2019



Source : Airparif

### Faits marquants en 2023

#### Vers une meilleure connaissance de la qualité de l'air

Dans le cadre de son adhésion à Airparif, Grand Paris Sud bénéficie de la fourniture de données analysées et spécifiques au territoire en matière de qualité de l'air.

De nouveaux indicateurs ont ainsi pu être intégrés à l'observatoire de la transition sociale et écologique avec notamment une connaissance plus fine des émissions polluantes du parc routier sur :

- les émissions des gaz à effet de serre et des principaux polluants par type de véhicule ;
- les kilomètres parcourus par type de véhicule.

#### Finalisation du Plan air renforcé

En collaboration avec Airparif, l'Agglomération élabore son Plan air renforcé, conformément à l'obligation réglementaire instaurée par la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019.

Le travail réalisé avec Airparif a consisté à identifier les actions du PCAET réellement évaluables en termes d'impacts chiffrés sur la qualité de l'air.

Sur la base des objectifs chiffrés fixés à certaines actions (rénovation de logements et tertiaire, kilomètres évités des bennes de collecte des déchets...), d'indicateurs de réalisation disponibles (production d'EnR&R, télétravail des agents...), ou d'hypothèses (évolution de la part modale du vélo...), Airparif a ainsi pu évaluer les gains attendus vis-à-vis des polluants problématiques en Île-de-France, à savoir les oxydes d'azote (NOx), les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) et les particules fines (PM2,5).

Airparif a intégré ces gains à un scénario tendanciel et a projeté la situation à 2025, afin de la comparer aux attendus réglementaires fixés au Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques 2022-2025 (PREPA).

Il s'avère que, pour les particules fines et les COVNM, les objectifs devraient être atteints. Cela ne sera pas le cas pour les NOx. Pour mémoire, les oxydes d'azote sont principalement émis par le trafic routier circulant sur les nombreux axes de circulation traversant le territoire de Grand Paris Sud.

#### Les perspectives ou projets à venir

- Réalisation d'une étude d'opportunité de création d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), conformément à l'obligation réglementaire fixée dans le cadre de l'élaboration du Plan air renforcé.

**L'engagement et la mobilisation des communes jouent un rôle clé dans la transition sociale et écologique du territoire de Grand Paris Sud.**

Quelques exemples d'actions réalisées ou initiées en 2023 sont présentés dans la partie qui suit.

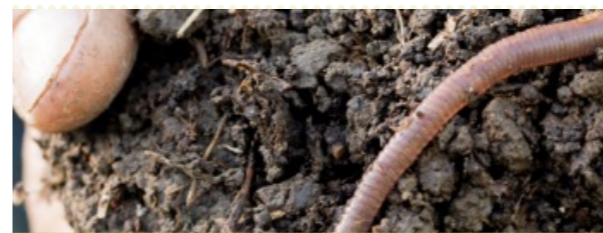


## Ris-Orangis

### chiffres clés

168 sondages pédologiques réalisés sur les zones à enjeux de la ville  
 Dont 73 dans les jardins privatifs

de l'action



#### Objectif zéro artificialisation nette

Ris-Orangis mène, en partenariat avec le CEREMA et le bureau d'études Sol Paysage, un projet financé par l'ADEME dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Objectif zéro artificialisation nette – ZAN ».

Ce projet vise à caractériser la multifonctionnalité des sols des 871 ha de la ville en identifiant les zones à enjeux qui sont à préserver, à renaturer ou à densifier.

Il doit permettre d'intégrer la trajectoire ZAN dans le prochain plan local d'urbanisme (PLU) et d'ancrer la bifurcation écologique dans l'aménagement du territoire.

## Lieusaint

### chiffres clés

18,3 KM de pistes cyclables  
 3<sup>e</sup> place au palmarès des villes cyclables d'Île-de-France

de l'action



#### Plan Vélo

Avec ses 18,3 km de pistes cyclables, la commune de Lieusaint se hisse à la troisième place du palmarès des villes cyclables d'Île-de-France 2021 et figure au dixième rang du classement national des villes de banlieue, une position qui rend compte des nombreux aménagements mis en place par la Ville pour développer et faciliter la pratique du vélo à tous les âges et pour tous les usages.

Le Plan Vélo de Lieusaint prévoit, d'ici 2024, la réalisation de 4,9 km de linéaires de voies vertes supplémentaires et l'installation de quarante arceaux pour les vélos et de trois stations de gonflage.

## Corbeil-Essonnes

### chiffres clés

Environ **700** élèves  
participants  
**3** rues et  
**1** pont fermés

de l'action



### Et si on allait à l'école sans voiture à La Nacelle ?

Sur proposition de son Comité consultatif vélo citoyen, la commune de Corbeil-Essonnes a expérimenté une 1<sup>re</sup> journée sans voiture, le mardi 23 mai, de 7h à 20h, dans le quartier de La Nacelle.

Le but était de mobiliser la population face à l'encombrement des voiries aux horaires scolaires et à ses impacts sur l'environnement, la sécurité et la santé.

Parents et enfants ont pu se rendre à pied à l'école dans un espace public apaisé, que les élèves ont ensuite investi par le biais d'activités de mobilité douce et inclusive.



## Combs-la-Ville



Cahier de Préconisations Biodiversité Combs-la-Ville



### Réalisation d'un cahier de préconisation biodiversité dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme

Ce document a pour vocation de présenter aux porteurs de projets (habitants et aménageurs) les enjeux de la ville en matière de biodiversité et des solutions concrètes à privilégier pour la préserver, voire la renforcer.

#### Différentes thématiques sont déclinées :

- la préservation et le renforcement des continuités écologiques ;
- des exemples d'abris pour la faune locale ;
- les espèces envahissantes et impactantes ;
- la préservation des mares et des bassins ;
- les enjeux que représentent les arbres et les haies en ville et l'importance de les préserver ;
- les espèces nocturnes et la réduction de l'éclairage.

## Bondoufle

### chiffres clés

**100 %** infiltration  
de l'eau de pluie  
**100 %** accessible  
aux PMR

de l'action



### Désimperméabilisation du site situé entre le collège Charles Péguy et le gymnase Marcel Caro

Le site existant est composé actuellement d'une grande surface en enrobé noir. 10 arbres existants bordent cet espace.

L'évacuation des eaux pluviales se fait actuellement par des réseaux qui sont vétustes, dégradés par les racines des arbres. Leur fonctionnement est déficient.

Quant aux cheminements piétons qui se trouvent également sur ce site, ils n'assurent pas une bonne accessibilité, et notamment aux personnes à mobilité réduite (PMR), à cause des désordres dus également aux racines des arbres.

Cet espace public central, très fréquenté par les collégiens et les sportifs, est peu valorisé.

#### Programme

##### Le réaménagement des espaces extérieurs à proximité du collège vise à :

- diminuer l'espace imperméabilisé et particulièrement celui des enrobés noirs ;
- assurer une gestion des eaux pluviales à la parcelle en supprimant les réseaux vétustes ;
- assurer une accessibilité PMR à tous les usagers ;
- réaménager des espaces verts conviviaux en conservant les arbres en places.

Les aménagements permettront l'infiltration totale sans rejet au réseau des eaux pluviales pour une période d'environ 20 ans.

### Désimperméabilisation des allées du cimetière

La commune de Bondoufle a décidé de rénover les allées secondaires de la moitié de son cimetière. Les allées étaient constituées de grave en ciment et de gravillons (mignonette) en surface.

Il a été décidé de décaisser la structure actuelle sur environ 17 cm et d'y intégrer du schiste enrobé de poussière de schiste, qui sert de liant naturel, ce qui rend la structure étanche à l'air (ne favorise pas la pousse d'adventiste) et perméable à l'eau.

La moitié des allées secondaires a été traitée pour une surface de 180 m<sup>2</sup>.

Ce revêtement est accessible aux personnes à mobilités réduites (PMR).

## Saint-Pierre-du-Perray

### chiffres clés

2 cours en maternelle en 2022 et 2023

1 cours en élémentaire en 2024

de l'action

### Création de cours oasis

Depuis 2022, la commune a engagé la réfection des cours d'école, dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement, pour les transformer en « cours oasis ».

**Avec le réchauffement climatique, rafraîchir les lieux pour les enfants devient un enjeu majeur.**

La réalisation d'une cour oasis permet d'apporter un îlot de fraîcheur aux enfants pour leurs moments de récréation, mais également de favoriser l'infiltration à la parcelle des eaux pluviales.

Chaque cour oasis intègre les besoins et contraintes de l'école, qui sont identifiés au cours d'ateliers réalisés avec les élèves et de séances de concertation avec l'équipe enseignante, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91), les services et les élus de la Ville.

### Objectifs

- Lutter contre l'imperméabilisation des sols à outrance ;
- lutter contre les îlots de chaleur ;
- replacer la nature au centre de l'école ;
- reconnecter les enfants à la nature ;
- offrir un espace mieux partagé par les enfants avec des zones calmes et des zones ludiques pour développer l'échange et diminuer les conflits ;
- développer les jeux des enfants basés sur la créativité, la manipulation.



## Morsang-sur-Seine

### chiffres clés

Coût des travaux  
213 230 € HT

Montant des subventions  
148 750 € (69,76 %)

de l'action

### Création d'une piste cyclable route de Saintry

La création d'une piste cyclable route de Saintry a pour objectifs :

- d'inciter à la pratique du vélo pour les déplacements professionnels et de loisir sur la commune et sur le territoire de l'Agglomération ;
- de permettre aux enfants du village d'accéder à l'école et aux voies vélos via un trajet identifié ;
- de développer et faciliter les accès aux transports en commun ;
- de mettre en place un maillage en cohérence avec les plans vélo de la Région, du Département et de Grand Paris Sud.

Cette piste a été paysagée, bordée par des plantations spécifiques moins gourmandes en eau, nectarifères...

## Grigny

### chiffres clés

206 maisons rénovées

de l'action

### Signature du Plan urbanisme construction architecture (PUCA)

Le 4 décembre, la Ville, l'Agglomération, le ministère de l'Écologie et le Département de l'Essonne ont signé une convention « Plan urbanisme construction architecture » (PUCA) pour le quartier des Patios, à Grigny. L'objectif de cette convention partenariale est d'améliorer la performance énergétique des bâtiments de cet ensemble nécessitant des travaux de restauration de façades et d'isolation des logements, tout en préservant son patrimoine architectural emblématique qui lui a valu une labellisation « architecture contemporaine remarquable ».

## Saint-Germain-lès-Corbeil

### Un nouveau plan local d'urbanisme

Le 18 décembre 2023, le conseil municipal de Saint-Germain-lès-Corbeil a officiellement entériné le nouveau plan local d'urbanisme (PLU), après six ans de concertation avec divers acteurs du territoire. Ce document stratégique fixe les grandes orientations de développement de la Ville à l'horizon 2030, mettant en lumière quatre axes majeurs. Parmi ces axes, certains priorisent l'amélioration des continuités vertes et les énergies renouvelables :

- amélioration du cadre de vie et des continuités vertes : l'intégralité des espaces verts et boisés est désormais protégée et les zones de circulation douce sont sanctuarisées pour favoriser les déplacements piétons ;
- intégration des énergies renouvelables : en conformité avec la loi APER, le PLU propose un référencement des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR). Cette initiative permettra de favoriser l'installation de dispositifs servant au développement des énergies renouvelables d'ici 2027.

## Réau

### chiffres clés

4 bornes doubles  
bio-GNC et  
4 bornes GNL

Ouverte 7J/7  
et 24H/24

de l'action

### Mise en service d'une station d'avitaillement multi-énergie

Mise en service en janvier 2023, la station d'avitaillement multi-énergie située à Réau a été inaugurée le 23 mai 2023. Située à l'entrée du parc de l'A5-Sénart, cette station est l'une des plus grandes jamais déployées en France. Elle permet aux transporteurs de s'approvisionner en carburants durables. Le gaz naturel véhicule (GNV) est proposé sous deux formes : du gaz naturel à état liquide (GNL) ou du gaz naturel comprimé (GNC) 100 % bio produit à partir de déchets agricoles ou alimentaires. Une partie de ce gaz sera d'ailleurs produite à quelques mètres de la station, grâce à un méthaniseur situé également à Réau.

#### Les objectifs poursuivis sont multiples :

- la station permettra la réduction de 50 % des nuisances sonores générées par les véhicules, sans aucune émission de particules fines ;
- l'utilisation du GNL garantit une baisse d'émissions de CO<sub>2</sub> de 20 % par rapport au diesel et de 80 % pour le bio/GNV issu des déchets organiques.

Les acteurs du territoire (partenaires, entreprises, associations...) mettent en œuvre des projets qui contribuent à la dynamique locale en faveur de la transition sociale et écologique de Grand Paris Sud.

Quelques exemples d'actions réalisées ou initiées en 2023 sont présentés dans la partie qui suit.



## Safran Aircraft Engines

### chiffres clés

11 H4 de parkings équipés de panneaux solaires, soit 7 H4 de surface photovoltaïque

10 % de la consommation électrique des sites d'Évry-Corbeil et de Villaroche couverte par la production solaire

de l'action

### Les sites industriels d'Évry-Corbeil et de Villaroche vont devenir les plus grandes centrales photovoltaïques en autoconsommation sur des sites industriels en France

La stratégie bas carbone du groupe Safran Aircraft Engines, motoriste aéronautique de premier plan mondial, implanté sur le territoire de Grand Paris Sud et employant près de 9 000 salariés, vise à réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> liées à ses opérations industrielles et à ses produits et services, en conformité avec les accords de Paris sur le climat. Elle se traduit par la fixation d'un objectif ambitieux de réduction de 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> dès 2025 par rapport à 2018 pour l'ensemble des sites et activités du groupe.

Le déploiement sur 2024-2025 de deux grandes installations de panneaux photovoltaïques sur les parkings des sites d'Évry-Corbeil (100 %) et de Villaroche (pour partie) permettra de produire une partie de l'électricité consommée par l'entreprise.

#### Autres projets engagés

- Le développement de moteurs nouvelle génération, utilisant des carburants durables, des solutions d'hybridation électrique ou à hydrogène, pour atteindre la neutralité carbone du transport aérien en 2050 ;
- une étude sur l'utilisation de la géothermie profonde sur le site de Villaroche, en remplacement du gaz pour le chauffage ;
- un projet d'utilisation de biogaz ;
- la capture de CO<sub>2</sub> sur les bancs d'essais moteurs.



## Bati Sens

### chiffres clés

**70 000 M<sup>2</sup>** de capacité de production, soit **233** maisons de **100 M<sup>2</sup>**

Des consommations d'énergie divisées par **30**

La paille est l'isolant possédant la plus faible énergie grise, avec **0,1 KWH/KG**

de l'action

### Rendre possible la transition écologique de la construction grâce à une industrialisation de l'offre bas carbone par la production de murs préfabriqués en bois et paille

BATI SENS est une société à mission créée pour lutter, à son échelle, contre le dérèglement climatique. L'objectif est de décarboner tout type de construction en proposant une solution industrialisée de préfabrication bio-sourcée et très performante.

Cet objectif est atteint grâce à des murs en ossature bois et une isolation en bottes de paille (MOB) préfabriqués dans une unité de production située à Corbeil-Essonnes, au sein de la zone d'activités de l'Apport Paris. Cette unité de production unique en France, installée dans un bâtiment de 4 000 m<sup>2</sup>, est dimensionnée pour pouvoir produire 70 000 m<sup>2</sup> de MOB par an.

Les matériaux utilisés sont adaptés à tous types de construction : logements individuels, collectifs, établissements de santé, bâtiments tertiaires, industriels et logistiques.

#### Les atouts de ce matériau

- Un système sur mesure ;
- la rapidité de mise en œuvre ;
- la légèreté du système constructif ;
- la réduction des déchets sur les chantiers ;
- un travail de second œuvre identique aux chantiers conventionnels.



## SPLA-IN Porte Sud du Grand Paris

Expérimentation sur 2 opérations en 2023 :

Bois Briard  
Centre urbain Évry

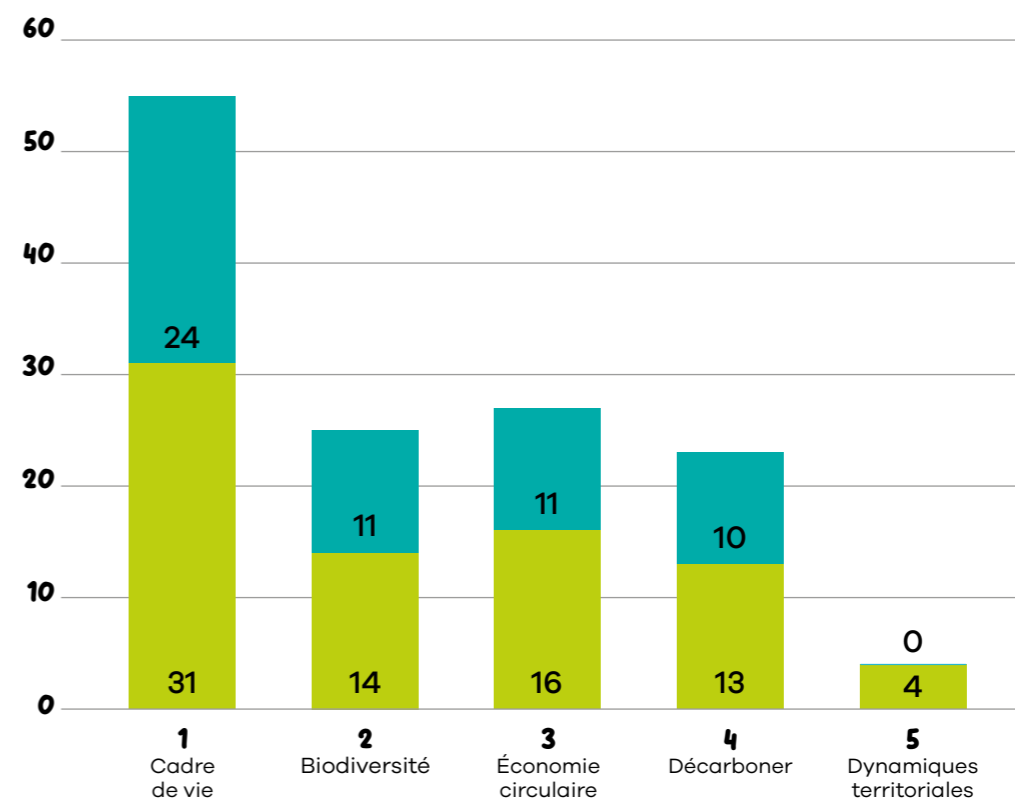
### Socle d'exigences en matière de transition écologique

#### Description de l'action marquante réalisée ou initiée en 2023

Pour tous les projets immobiliers conduits dans les opérations de la SPLA-IN, des exigences obligatoires, contextualisées ou facultatives en matière de transition écologique ont été formalisées et devront être respectées.

Elles portent sur le cadre de vie, la biodiversité, l'économie circulaire, la décarbonation ou les dynamiques territoriales.

#### Répartition des exigences par item



Exigences obligatoires / Contextualisées

Exigences optionnelles

# Œuvrer pour une transition écologique

juste et inclusive

• 36  
**ÉLÉMENTS DE CADRAGE**

• 37  
La réduction des inégalités

• 38  
**LA MOBILISATION ET L'IMPLICATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE**  
**Le grand public**

• 38  
Les actions de sensibilisation du grand public

• 39  
La Maison de l'Environnement, outil d'éducation à l'environnement

• 40  
La concertation des citoyens sur l'alimentation

• 41  
**Le milieu scolaire**

• 41  
La transition écologique dans les établissements scolaires

• 42  
Les actions de sensibilisation des scolaires

• 43  
**Les entreprises**

• 43  
Des actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises

• 44  
**Le bloc communal**

• 44  
L'implication du bloc communal

• 45  
**Autres acteurs**

• 45  
L'accompagnement des collectivités partenaires à l'international

• 46  
**UN TERRITOIRE EN ACTIONS**



# Éléments de cadrage

## Ambition / trajectoire visée

La politique d'inclusion républicaine, au titre de l'accompagnement des publics les plus vulnérables à l'échelle de l'agglomération et des quartiers prioritaires politique de la ville, doit pouvoir porter des objectifs en matière de transition sociale et écologique, notamment en ce qui concerne la lutte contre les inégalités et l'inclusion.

La politique menée en faveur de la maîtrise publique des biens communs vise notamment à assurer aux habitants et aux usagers un service de qualité à un tarif juste et maîtrisé.

La sensibilisation, la mobilisation et l'implication des acteurs du territoire, dont le bloc communal, mais également des habitants, des entreprises... constituent un levier essentiel à l'amplification de la transition sociale et écologique du territoire.



## Perspectives

- Intégration de la transition écologique au cœur du contrat de ville de Grand Paris Sud.
- Lutte contre la précarité alimentaire.
- Mise en œuvre d'une offre de services globale « éducation à la transition écologique ».

## Cadres et documents stratégiques déclinant l'ambition

Une délibération adoptée en juin 2021 fixe les principes et le cadre d'intervention en matière de participation citoyenne et précise les missions du CoDev et ses moyens d'action.

### À venir :

## Un contrat de ville « Quartiers 2030 », qui intègre la transition juste et inclusive comme une exigence transversale, à décliner selon 3 axes :

- 1 L'accès à l'emploi des jeunes et des adultes, notamment vers des métiers verts et verdissants.
- 2 L'accompagnement éducatif dès le plus jeune âge, pour faire évoluer les comportements dans le but de « construire un monde plus durable » et travailler l'adaptation au quotidien.
- 3 Le renforcement des solidarités, pour rendre accessible la transition écologique aux habitants des quartiers et promouvoir plus de justice sociale, en luttant contre les inégalités et la précarité alimentaire.

## Éléments de bilan / de réalisation

- Un Atlas des quartiers prioritaires de la politique de la ville, une étude « Niveau de vie et inégalités » et une étude « Précarité alimentaire » à l'échelle de Grand Paris Sud ;
- Plus de 8 000 personnes et près de 3 800 élèves sensibilisés à la transition écologique en 2023 lors d'événements et manifestations pour lesquels l'Agglomération est conviée ou organisatrice ;
- 631 participants à la **concertation alimentation** ;
- 170 participants à la **Convention d'affaires** 2023, avec pour thème la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) ;
- Un **Club Transition Écologique** rassemblant les techniciens des communes et de l'Agglomération : trois réunions en 2023.

# La réduction des inégalités

## chiffres

**61 actions** relevant de la transition sociale et écologique, portées par des partenaires, identifiées lors du panorama des initiatives

**3 mini-ateliers** de sensibilisation à la précarité alimentaire lors du séminaire de l'encadrement de Grand Paris Sud, le 9 novembre 23

**Mon aggro à vélo en 2023**  
**162 personnes participantes** (114 en Essonne et 48 en Seine-et-Marne)

## Zoom

### Atelier transition juste et inclusive

L'atelier « Transition juste et inclusive », lors du séminaire de la transition sociale et écologique interne du 15 juin 2023, a réuni 15 agents de l'Agglo pour réfléchir sur deux thématiques comme vecteurs de la lutte contre les inégalités sociales dans les quartiers :

- l'économie circulaire ;
- l'usage du vélo.



## Les perspectives ou projets à venir

- Adoption et mise en œuvre du Contrat de ville de Grand Paris Sud.

## Faits marquants en 2023

### Panorama des initiatives locales en faveur d'une transition juste et inclusive

Un recueil de données a été réalisé entre mars et avril 2023 auprès de dix directions et services de l'Agglomération (Relations aux communes et à l'habitant, Habitat et logement, Projet Urbain et Social de Grigny, Développement économique / Création d'entreprises, Aménagement, urbanisme et renouvellement urbain, Cycles des déchets et de l'énergie, Politique de la ville, Formation / insertion pour l'emploi, Antenne emploi de Grigny, Aménagement numérique et Relations internationales).

Cela a permis d'identifier les actions, portées par des partenaires de l'Agglomération, relevant des champs de l'économie circulaire, des mobilités douces, de l'alimentation ou des éco-gestes dans l'habitat. 61 actions ont été recensées.

### Vers un contrat de ville qui intègre la transition écologique

Dans le cadre de la construction d'un plan d'action intégré à « Quartiers 2030 », la transition juste et inclusive est retenue comme une exigence transversale, levier de transformation des quartiers **à décliner sur 3 axes :**

- 1 **L'accès à l'emploi des jeunes et des adultes**  
Une démarche qui intègre les métiers verts et verdissants pour anticiper et accompagner la réallocation de la main-d'œuvre vers des « secteurs porteurs ».
- 1 **L'accompagnement éducatif dès le plus jeune âge**  
Une éducation à la transformation écologique pour permettre de faire évoluer les comportements pour « construire un monde plus durable » et travailler l'adaptation au quotidien.
- 1 **Le renforcement des solidarités**  
La crise climatique est aussi une crise sociale qui implique de promouvoir plus de justice sociale et de lutter contre les inégalités et la précarité, notamment alimentaire.

### Mon aggro à vélo

Ce dispositif de promotion de la pratique du vélo porté par Grand Paris Sud s'adresse principalement à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion socio-économiques et habitant les quartiers prioritaires en politique de la ville. En partenariat avec l'association ProVélo sud Île-de-France, des stages d'apprentissage ou de remise en selle, des ateliers d'auto-réparation, des stages parents-enfants et des sorties sont proposés aux bénéficiaires. Le dispositif contribue ainsi à développer leur mobilité, restaurer leur confiance en eux, développer leur autonomie et créer du lien social. Développée en Essonne depuis 2018, l'action s'est étendue en 2023 sur la partie seine-et-marnaise de Grand Paris Sud.



## Les actions de sensibilisation du grand public

### Faits marquants en 2023

#### Déchets

##### Grand Paris Sud a participé à près de 50 événements en 2023 :

sensibilisation en porte-à-porte, contrôle qualité tri, Cleanup Day, fêtes de la ville, semaine du développement durable, printemps des jardiniers...

### chiffres

**6 244** usagers sensibilisés au tri, dans le cadre du plan Boost, en lien avec Citeo

**1 178** usagers sensibilisés par les ambassadeurs lors des événements grand public



#### Mobilités durables

##### Information et sensibilisation des salariés des entreprises

de différents parcs d'activités (Parc A5, parc du Levant, Parc Léonard de Vinci, CHSF...), en lien avec les opérateurs, sur les projets et l'offre de transport du territoire, les horaires, les itinéraires de bus et les titres de transport pour les salariés, ainsi que la lutte contre la fraude, en lien avec les opérateurs.

##### Dans le cadre du Plan Vélo,

des animations sont organisées pour encourager et faciliter la pratique du vélo (ateliers de co-réparation, animations « Mon agglomération à vélo »).



### chiffres

**18** ateliers de co-réparation organisés dans les communes

**162** personnes sensibilisées grâce au dispositif « Mon agglomération à vélo »



#### Eau

##### Les animations de proximité

permettent de sensibiliser les publics aux éco-gestes, d'informer sur la gestion de l'eau, de faire savoir les exigences de qualité pour l'eau du robinet et de faire connaître l'exercice de la compétence « cycle de l'eau » par l'Agglomération.

Environ 500 personnes ont participé à l'animation « bar à eaux » pour souligner l'impact économique et environnemental de la consommation d'eau en bouteille.

##### Opération de sensibilisation aux économies d'eau et installations de kits d'économies d'eau

Eau de Grand Paris Sud, via l'association VoisinMalin, a poursuivi sa mission de sensibilisation auprès des propriétaires et locataires, afin de sensibiliser aux économies d'eau réalisables chez soi par des éco-gestes et de proposer aux habitants l'installation d'un kit d'économie d'eau.



### chiffres

**500** personnes sensibilisées aux éco-gestes en matière de consommation d'eau



## La Maison de l'Environnement, outil d'éducation

### Faits marquants en 2023

#### Des manifestations thématiques sur le site

- La Fête de la Nature, organisée avec France Nature Environnement 77 et 20 partenaires associatifs, privés et institutionnels.
- Les Rencontres du Faire chez Soi. 30 partenaires ont présenté et fait tester le DIY (le Faire soi-même).
- Les Escapades de l'été avec les médiathèques et les communes de Cesson et Vert-Saint-Denis pour créer de la solidarité au cœur de l'été.

#### Des animations à la Maison de l'Environnement

##### Des visites animées pour :

- les promotions Génie Biologique de l'IUT de Sénart et des éco-délégués du lycée Delaunay de Cesson ;
- une visite patrimoniale et historique organisée avec le service Patrimoine et tourisme ;
- les Semaines Européennes du Développement Durable : 4 dates.

**Des centres de loisirs** accueillis sur 28 mercredis matin pour approcher les animaux de la ferme pédagogique et s'en occuper.

**Les RDV de la Maison de l'Environnement** : 17 ateliers thématiques proposés le samedi.

#### Des accueils de groupes et de publics en visite libre

- Des écoles et diverses associations (personnes en situation de handicap, clubs nature, randonneurs, naturalistes...) en matinée sur réservation.
- Du grand public tous les après-midi (sauf le lundi), toute l'année.

#### Le site, lieu de formation et de réunion pour :

- des référents de site de compostage et guides composteurs, en lien avec la direction du Cycle des déchets et de l'énergie ;
- des entreprises (programme Émergence créateur d'entreprises ESS) ou des institutions (Éducation nationale, CCI).

#### Des associations partenaires pour animer le site

- Le centre socioculturel La Citrouille de Cesson / Vert-Saint-Denis forme des apiculteurs amateurs, exploite et valorise le rucher.
- L'association Four à Pain de Cesson Vert-Saint-Denis poursuit ses activités de promotion du geste « faire son pain chez soi ».
- Un institut médico-éducatif (IME) forme de jeunes personnes en situation de handicap à divers petits entretiens techniques et aux espaces verts.

#### L'éco-jardin en partage

Un IME et deux particuliers bénévoles ont géré trois parcelles du potager, dans une démarche d'éco-jardinage. C'est la culture du lien à la terre !

### chiffres

**10 000** visiteurs sur le site de la Maison de l'Environnement



**3** manifestations publiques organisées sur le site avec une trentaine de partenaires

**55** animations thématiques ou visites animées

### Zoom

#### Création d'un nouvel espace pour collecter les cendres de bois des particuliers

Un déchet dont on ne sait souvent pas quoi faire. Ce point de collecte, créé en 2023, permet à un partenaire de récupérer les cendres pour les valoriser en les transformant en lessive naturelle.



#### Réouverture de la Gratuiterie

En 2023, la Gratuiterie a rouvert ses portes au public. L'association Endana anime désormais cette Gratuiterie les mercredis et samedis après-midi pour poursuivre l'éveil des consciences des « consom'acteurs ».

#### Les perspectives ou projets à venir

- Poursuivre le partage de l'éco-jardin à des particuliers bénévoles qui s'engagent pour une année à son entretien et la valorisation du site.
- Ouverture d'un nouvel espace sur l'installation de panneaux photovoltaïques chez soi.



# La concertation des citoyens sur l'alimentation

## chiffres

**1** réunion publique de présentation de la démarche de concertation / **1** réunion publique de restitution des idées phosphorées

**58** participants aux ateliers grand public et ateliers publics ciblés

**539** participants aux ateliers « sessions citoyennes »



## Zoom

### Consultation « alimentation positive »

29 ateliers ont été organisés sur 14 communes du territoire, permettant à 539 participants de prioriser 5 idées parmi les 15 préconisations du Conseil de Développement (CoDev), grâce à un jeu de cartes « Alimentation positive ».

« Des ateliers pour les enfants », « une forêt comestible », « une ferme urbaine de partage du savoir », « un groupement d'achats alimentaires » et « des fruits et des légumes en ville » forment le quintet de tête !



## Faits marquants en 2023

### Les objectifs

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie agricole et alimentaire territoriale (SAAT) de Grand Paris Sud, une concertation grand public sur l'alimentation a été menée entre juin et octobre 2023.

### Les différentes modalités de concertation

Suite à une réunion publique de présentation de la concertation (le 1<sup>er</sup> juin 2023), des ateliers thématiques, ouverts à tous publics, ont été organisés le 15 juin et le 6 juillet, respectivement sur le « bien manger » à Grand Paris Sud et la lutte contre le gaspillage alimentaire, et sur le « manger local » à Grand Paris Sud.

Deux autres ateliers sur la précarité alimentaire ont été organisés les 21 et 28 septembre 2023 pour des publics ciblés, respectivement avec 29 étudiants en 2<sup>e</sup> année du BUT Carrières sociales de l'UPEC (Lieuxaint) et avec huit foyers bénéficiaires de l'épicerie solidaire Généractions 77 (Savigny-le-Temple).

Une concertation, appelée « sessions citoyennes – Alimentation positive », a été déployée au sein des communes désireuses d'y participer, d'avril à juillet 2023.

Un troisième mode de consultation grand public a été mis en œuvre au travers d'une plateforme numérique participative. Entre juin et septembre 2023, 34 participants ont ainsi contribué à la réflexion collective.

### Le bilan

Les différents ateliers thématiques et modes de consultation de la population du territoire ont fait émerger des idées innovantes, en cohérence avec les objectifs de la SAAT et avec les préconisations établies par le CoDev sur le thème « pour de nouveaux modes de consommation, changer nos pratiques et habitudes alimentaires ».

Les résultats de cette concertation viendront alimenter le programme d'actions de la SAAT.

### Les perspectives ou projets à venir

- Synthèse des propositions citoyennes afin d'en intégrer les grandes idées dans le programme d'actions de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale.



# La transition écologique dans les établissements scolaires

## chiffres

**25** écoles et **1** cuisine centrale sur **8** communes accompagnées dans la démarche Nourri'terre

À venir : **10** écoles et **2** cuisines centrales supplémentaires sur **4** nouvelles communes

EN 2022-2023 **100** adultes (enseignants, animateurs, agents) et **200** élèves sensibilisés



## Zoom

### Sensibilisation du jeune public lors de manifestations organisées par les communes

Grand Paris Sud a participé aux événements suivants :

- Forum jeunesse organisé par les communes de Saintry, Tigery et Saint-Germain-lès-Corbeil : sensibilisation des jeunes scolaires et étudiants à l'empreinte écologique.
- Fête de la Nature de Ris-Orangis : sensibilisation des publics à la question du sol, de son importance et sa fragilité.

## Faits marquants en 2023

Depuis 2016, Grand Paris Sud accompagne les établissements du territoire – élèves, équipes éducatives... – dans la mise en œuvre de la transition écologique.

### Accompagnement des écoles dans la démarche Nourri'terre

Il s'agit d'une démarche éducative partagée sur l'alimentation durable et le compostage des restes alimentaires des cantines, avec le principe de valorisation du compost in situ : vergers, coins nature, potagers... Cette démarche implique la mobilisation de l'ensemble du personnel municipal encadrant les repas : office, animateurs, entretien.

En 2023, Grand Paris Sud a accompagné plusieurs communes et écoles :

- évaluation de la quantité de déchets alimentaires produits, croisée avec des enquêtes qualitatives : 17 écoles primaires (Villabé, Ris-Orangis, Combs-la-Ville) ;
- temps de travail en plénière auprès de l'ensemble du personnel municipal à Villabé et Ris-Orangis ;
- co-construction de plans d'action contre le gaspillage alimentaire avec l'ensemble du personnel concerné à Ris-Orangis ;
- démarrage du compostage dans les deux écoles de Villabé et deux écoles pilotes de Ris-Orangis ;
- journées de formation qualifiantes « référents de site compostage » : 20 personnes formées au sein de l'Éducation nationale et des équipes municipales à la gestion d'un site de compostage en établissement scolaire ;
- animations à la pratique du compostage auprès des élèves des écoles concernées.

### Accompagnement d'un projet de mare

Grand Paris Sud a conseillé une école maternelle du Coudray-Montceaux dans son projet de création d'une mare, afin de créer un lieu d'observation et d'expérimentation autour de la biodiversité.



### Les perspectives ou projets à venir

- Poursuite de l'accompagnement des projets en vue de réduire l'empreinte écologique des établissements scolaires.
- Amplification de la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire, dans le cadre de fonds européens ITI (pour investissement territorial intégré).



## Les actions de sensibilisation des scolaires

### Faits marquants en 2023

#### Déchets

Dans une logique de pédagogie active et utilisant des techniques d'animation ludiques et interactives, Grand Paris Sud propose 4 thématiques d'ateliers sur les déchets : le tri, le compostage, le gaspillage alimentaire et les e-déchets.

2 335 élèves sensibilisés dans les établissements scolaires au tri et à la réduction des déchets.



#### chiffres

194 ateliers organisés  
98 classes participantes, soit  
2 335 élèves sensibilisés



#### Eau

##### Animations proposées :

- Du grand au petit cycle de l'eau
- L'eau et ses réseaux
- Visite d'une station d'épuration

##### Public cible :

- Écoles primaires
- Collèges
- Lycées

#### chiffres

240 élèves sensibilisés



#### Biodiversité

Des visites du Jardin d'Essences à Évry-Courcouronnes sont proposées aux établissements scolaires pour une sensibilisation aux enjeux de la préservation de la biodiversité.



#### chiffres

330 élèves sensibilisés



#### Énergie

De manière similaire aux actions conduites sur la prévention des déchets, Grand Paris Sud propose aux différentes écoles du territoire des animations pédagogiques sur les économies d'énergie.

#### chiffres

27 classes sensibilisées  
aux économies d'énergie, soit environ  
650 élèves sensibilisés



## Des actions de sensibilisation et de mobilisation des entreprises

### Faits marquants en 2023

#### Atelier PME/TPE et commerçants « Sobriété énergétique », le 17 février 2023

Dans la continuité de l'action engagée avec le groupe de travail du C50, organisé en décembre 2022 et consacré à la sobriété énergétique, un atelier a été proposé aux PME, TPE et commerçants sur ce thème, en présence de différents partenaires (CCI, EDF et GRDF), pour échanger sur les sujets suivants :

- la hausse des prix de l'énergie ;
- les aides de l'État et de la Région ;
- les solutions pour réaliser des économies d'énergie ;
- le délestage.

#### Groupe de travail C50 « RSE », le 29 juin 2023

Cette rencontre, organisée au Centre Hospitalier Sud Francilien, s'est déroulée autour de témoignages d'entreprises et d'échanges sur :

- les actions menées pour sensibiliser les collaborateurs au changement climatique et à la maîtrise de l'énergie ;
- les initiatives pour recruter localement et lutter contre les discriminations ;
- les pistes pour impliquer les entreprises sur des initiatives locales et dans des démarches de mécénat.

La convention d'affaires de Grand Paris Sud dédiée à la RSE a été annoncée à cette occasion.

#### Valorisation d'initiatives exemplaires

- Présentation d'une entreprise du territoire à la cérémonie des 91 d'Or du MEDEF avec la remise d'un prix dans la catégorie « Prix de la transition écologique ».
- Valorisation, dans la newsletter économique de l'Agglomération, de l'initiative de Safran Aircraft Engines d'installations photovoltaïques de grande ampleur en ombrières sur ses parkings.
- Mise en avant de la stratégie RSE de 6 grands comptes du territoire lors d'ateliers collectifs rassemblant plus de 100 personnes, à l'occasion de la convention d'affaires 2023 « édition spéciale RSE ».

#### chiffres

170 participants  
à la convention d'affaires 2023

60 participants à l'atelier  
« Sobriété énergétique »  
et au groupe de travail C50



#### 3<sup>e</sup> convention d'affaires « édition spéciale RSE »

Suite au succès des deux premières éditions, avec une participation en 2022 d'environ 150 dirigeants d'entreprise du territoire, une nouvelle convention d'affaires a été organisée le 19 octobre 2023.

La thématique retenue était la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), permettant de mettre en évidence le double enjeu d'associer efficacité économique et utilité sociale, sur un territoire tel que Grand Paris Sud à potentiel économique important et fortement engagé en faveur de la transition sociale et écologique.



#### Les perspectives ou projets à venir

- Mobilisation des entreprises du territoire issues des éco-activités dans les événements du PEXE, association des éco-activités de France.



## L'implication du bloc communal

### chiffres

**3 rencontres**  
du club transition  
écologique en 2023



**15 communes** pouvant  
bénéficier du Conseil  
en Énergie Partagé (CEP)  
de l'ALEC Sud Parisienne

### Zoom

#### « Club Transition Écologique »

Initié fin 2022, ce Club rassemble les techniciens des Villes et de l'Agglomération.

Il s'est réuni à trois reprises en 2023 pour aborder les thèmes suivants :

- **7 février** : Atlas de la biodiversité communale ;
- **23 mai** : observatoire de la transition écologique, budget climat et pistes de travail du Club ;
- **10 octobre** : santé environnementale.

Une réunion regroupant le **Club Transition Écologique** et le **Club Urba** est prévue pour traiter de l'aménagement et de l'urbanisme durables.

### Faits marquants en 2023

#### Démarches Cit'ergie à l'échelle communale

La commune de Ris-Orangis s'est engagée en 2023 dans la démarche de labellisation « **Climat-Air-Énergie** » (ex Cit'ergie) déployée par l'ADEME.

Déjà engagée dans ce même processus, Grand Paris Sud est associée aux travaux de la commune, qui souhaite se doter d'une politique en la matière.

Si d'autres communes sont amenées à se lancer dans cette action, l'Agglomération sera chargée d'animer la dynamique territoriale, en lien avec l'ADEME.

#### Animation d'un réseau de référents techniques « énergie » Grand Paris Sud / communes / ALEC Sud Parisienne

Dans la continuité des travaux du réseau technique « énergie/fluides », un webinaire a été organisé par l'ALEC Sud Parisienne et Grand Paris Sud le 18 septembre 2023 à l'attention des communes de 10 000 habitants environ.

Ce webinaire a été l'occasion de faire un point de veille réglementaire et de présenter un outil d'optimisation du patrimoine. Un retour d'expérience de la commune de Vert-Saint-Denis, accompagnée par l'ALEC, a également été proposé.

#### Mise en œuvre du Conseil en Énergie Partagé (CEP)

L'objectif du webinaire du 18 septembre visait notamment à promouvoir les missions du conseiller en énergie partagé de l'ALEC.

Ce nouveau service, mis en œuvre en 2023, s'adresse aux 15 communes du territoire de 10 000 habitants environ et propose différents accompagnements (suivi des consommations, analyse du parc bâti, préconisations de travaux, suivi et conseil...).

#### Les perspectives ou projets à venir

- Poursuite des rencontres du Club Transition écologique.
- Organisation d'ateliers thématiques pour les référents « énergie/fluides » des communes.
- Déploiement du Conseil en Énergie Partagé.



## L'accompagnement des collectivités partenaires à l'international

### chiffres

**100 000 €**  
budget total annuel  
dédié aux projets  
de coopération décentralisée,  
en lien avec le climat, l'air  
et l'énergie



### Zoom

#### Formation en Mauritanie dans le cadre du projet ARENDDRE

Un agent de la direction de l'espace public de Grand Paris Sud, accompagné d'un technicien de la société SPIE, a animé à Nouakchott, du 2 au 7 juillet 2023, une formation à destination de neuf techniciens de la région.

Elle était consacrée à l'identification des pannes, la réparation et l'entretien des candélabres solaires, ainsi qu'à la prise en main et l'utilisation des matériels acquis dans le cadre du projet.

### Faits marquants en 2023

#### Projet ARENDDRE

La Région de Nouakchott (Mauritanie) a finalisé en 2023 son Plan de Mobilité Urbain Durable (PMUD) et son Schéma régional d'éclairage public.

C'est dans ce cadre qu'ont été installées deux nouvelles lignes de bus reliant les zones périphériques au centre-ville de Nouakchott ainsi que 565 nouveaux candélabres solaires dans les quartiers non pourvus en électricité.

Une formation sur le logiciel QGIS a aussi été organisée en octobre 2023 à Grand Paris Sud pour six agents de la région de Nouakchott avec pour objectif d'éditer des documents cartographiques à partir des bases de données existantes. Un pôle SIG sera spécifiquement mis en place par les agents formés pour, dans un premier temps, mettre à jour l'atlas de la région de Nouakchott et, ainsi, redynamiser l'Observatoire des Services et du Patrimoine Urbain de Nouakchott (OSPUN).

Un échange avec le pôle SIG de Grand Paris Sud a permis d'aborder les aspects pratiques d'un SIG après les acquis théoriques de la formation.

#### Forum sur l'économie circulaire

Suite au travail d'identification mené en 2022, la Commune V de Bamako (Mali) a organisé du 10 au 12 juin 2023 la première édition du Forum d'exposition / vente des acteurs de l'économie circulaire.

40 artisans locaux, répartis sur 12 stands, ont ainsi pu échanger leurs expériences, définir les bases d'un futur réseau d'acteurs de l'économie circulaire à Bamako et aussi sensibiliser le public à la transformation et à la valorisation des déchets.

#### Les perspectives ou projets à venir

- Poursuite du projet ARENDDRE sur le volet mobilité (dont mobilités douces).
- Développement de projets dans le domaine de l'économie circulaire.



L'engagement et la mobilisation des communes jouent un rôle clé dans la transition sociale et écologique du territoire de Grand Paris Sud.

Quelques exemples d'actions réalisées ou initiées en 2023 sont présentés dans la partie qui suit.



## Vert-Saint-Denis

### chiffres clés

Coût total : **640 €**  
(480 € pour l'achat de l'arbre + 160 € pour le petit-déjeuner)

Nombre de participants : **50 personnes**

de l'action

### Planter un arbre de naissance avec une cérémonie d'inauguration

Cette cérémonie a eu lieu le 22 avril 2023, qui a coïncidé avec la journée internationale de la terre nourricière, et s'est déroulée place de l'Église et rue Pasteur.

Près de 50 personnes ont participé à cet événement.

#### Cette action répond à plusieurs objectifs :

- planter un arbre pour toutes les naissances de l'année, symbolisant la vie et le respect de la nature ;
- sensibiliser les enfants présents lors de la cérémonie à la nécessité de protéger l'environnement.



## Évry-Courcouronnes

### chiffres clés

**317** objets collectés

L'équivalent de **4,7** tonnes de CO<sub>2</sub> évitées

de l'action

### Campus Market, l'économie circulaire au service des étudiants

C'est dans le cadre de l'alliance « Agir Ensemble » d'Évry-Courcouronnes, qui rassemble six établissements d'enseignement supérieur, le CROUS de Versailles, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud et la Ville d'Évry-Courcouronnes, qu'est née la volonté de développer le projet Campus Market.

Animée par l'association éponyme, cette action consiste à organiser des collectes d'objets (mobilier, linge de lit, vaisselle...) auprès des étudiants quittant un campus, afin de les revendre aux étudiants nouvellement arrivés. Un geste de solidarité entre étudiants, qui profite également à l'environnement en prônant l'achat d'occasion, ainsi qu'aux structures d'économie sociale et solidaire partenaires de l'opération, comme la ressourcerie l'Attribut à Évry-Courcouronnes.

Les objets collectés au printemps 2023 sur les campus de l'Université d'Évry-Courcouronnes, de la Faculté des métiers de l'Essonne et de l'ENSIIE ont été revendus lors de la Welcome Party, événement d'accueil des étudiants de la Ville organisé le 28 septembre 2023.



## Combs-la-Ville

### chiffres clés

**14** bénévoles

Environ **35** participants par atelier

de l'action

### Organisation de cafés des bricoleurs en partenariat avec le Centre d'activités sociales Trait d'Union

#### Proposer aux habitants des rencontres trimestrielles pour réparer et apprendre à réparer :

- les vélos (par le Cyclo Club, les associations ProVélo, Recyclo) ;
- le petit électroménager ;
- les appareils informatiques et numériques.

#### Ont également été organisés :

- un atelier up'cycling (tawashi, en partenariat avec le SIVOM et le Club tricot Seniors...);
- un atelier couture ;
- une sensibilisation au lombricompostage ;
- des délocalisations des ateliers de réparation de vélos (Estivales, Journée de la Terre...).

Le Centre d'activités sociales Trait d'Union a renouvelé son projet social en 2023 ; la transition sociale et écologique fait désormais partie de ses axes de travail.



## Corbeil-Essonnes

### chiffres clés

Environ **400** participants  
aux différentes animations  
organisées pour l'inauguration

de l'action

### Inauguration de la Maison de la transition écologique et solidaire

La Maison de la transition écologique et solidaire de Corbeil-Essonnes a été inaugurée les 17, 18 et 19 novembre, avec le concours de partenaires publics et associatifs. En lien avec la Maison des jeunes et de la culture Fernand Léger, avec qui elle partage ses locaux, les activités proposées ont donné un aperçu de son but : impulser et suivre auprès de la société civile une information, une réflexion et une mobilisation collectives sur les différents enjeux socio-environnementaux du territoire.



## Vert-Saint-Denis

### chiffres clés

**8** animations au total  
Nombre de bénéficiaires :  
**100** élèves sensibilisés

Coût total :  
**320 €**

de l'action

### Formation des enfants à la notion du compostage

M. Marc Purkat est intervenu le vendredi 26 mai 2023 à la Ferme des arts pour former les élèves à la notion de compostage. Huit animations d'1h30 ont été réalisées pour chacune des quatre classes.

#### Les ateliers qui ont été proposés sont les suivants :

- la construction d'hôtels à insectes ;
- l'observation de la vie du sol et du compost, avec un jeu sur ce qu'on peut mettre au compost ;
- la fabrication de pochettes à graines de semis en pot, de graines potagères (haricots, courgettes, courges...);
- des tableaux végétaux.

Quatre hôtels à insectes ont également été construits.



## Cesson



### Réserve des bénévoles

La création de la réserve des bénévoles de Cesson est la 66<sup>e</sup> action du Plan local de développement durable (approuvé en février 2022) et entre dans la thématique « solidarités ». Elle constitue une communauté d'habitants engagés qui participent au dynamisme et à l'aide de la vie associative et municipale sur des missions courtes et variées. Ces bénévoles jouent ainsi un rôle important dans la vie cessonnaise tout en restant libres, selon leurs contraintes et envies, de répondre aux annonces qui leur sont envoyées. Elle se constitue de 37 habitants âgés d'au moins 16 ans, quelles que soient leurs aptitudes et compétences, leur motivation restant le point clé.

Champs d'action : la solidarité, la transition écologique, l'événementiel et les interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel.

#### Exemples d'actions réalisées par la réserve des bénévoles en 2023 :

- aide apportée à l'association la Citrouille : travaux complets d'amélioration d'une salle pour création d'une salle de musique ;
- aide apportée à la ressourcerie ENDANA : accueil des donateurs et vérification des dons, exposition des objets et vêtements, accueil des visiteurs.

#### Exemples de missions pouvant faire l'objet d'un appel à bénévoles par la mairie ou les associations :

- organiser et participer à une collecte solidaire ;
- aller à la rencontre et aider les personnes âgées isolées ;
- contribuer à un chantier participatif ou à la végétalisation ;
- participer à un événement municipal ou associatif ;
- sensibiliser les habitants au développement durable.

## Saintry-sur-Seine

### chiffres clés

20 parcelles  
que se partagent  
20 familles  
volontaires

de l'action

#### Inauguration des jardins partagés

En juin, la ville a inauguré des jardins partagés, 20 parcelles que se partagent vingt familles volontaires qui se sont lancées dans une culture naturelle, chaque jardin étant avant tout un lieu de convivialité, d'échanges et de partage de connaissances. Ces jardins partagés sont gérés dans un mode de gestion collectif et non individuel, comme cela est le cas pour les jardins familiaux, notamment par la création d'espaces d'interconnexion et un chalet de jardin partagé.

Le site accueille également un troupeau d'une dizaine de brebis et agneaux, gardé par la ferme pédagogique saintryenne des « Minis Chapeaux de Paille », pour pâturer les prairies. Les animaux herbivores réalisent le fauchage et le débroussaillage des espaces verts, évitant le recours à des interventions mécaniques. C'est aussi un support d'animation et de sensibilisation du public, notamment pour les enfants des écoles et des centres de loisirs de la commune.

La commune souhaite poursuivre la valorisation de cet espace aux multiples facettes en installant sur les sentiers de promenade des panneaux pédagogiques.

À noter : la Ville a mené une autre action pour alerter la population sur les risques liés à la disparition des abeilles, qui font partie des meilleurs pollinisateurs du monde, ce qui est essentiel pour l'agriculture mondiale et la production de nourriture de façon générale. Elle a implanté en juin 2023 sur le site de l'espace écologique un chalet de 42 m<sup>2</sup> destiné aux apiculteurs, qui ont pour mission d'informer la population sur la nécessité de préserver ces insectes et d'expliquer les mesures à prendre pour maintenir l'espèce en vie. Depuis leur installation, 800 personnes sont venues à leur rencontre.

## Tigery

### chiffres clés

280 espèces  
de champignons  
460 visiteurs

de l'action

#### 2<sup>e</sup> édition du salon nature & champignons

La Ville de Tigery, en partenariat avec l'association « Société Mycologique de Montgeron » (SMM), a accueilli à la Ferme du Plessis la deuxième édition du salon nature et champignons. Une exposition mycologique consacrée aux champignons de la forêt de Sénart avec la présentation de plus de 280 espèces.

Les participants ont pu être accompagnés dans l'identification de différentes espèces et notamment de leur propre récolte de champignons. Plus de 127 enfants de CM1 et CM2 des écoles de Tigery ont également pu visiter cette exposition et bénéficier de l'expertise des bénévoles de l'association SMM.

Les acteurs du territoire (partenaires, entreprises, associations...) mettent en œuvre des projets qui contribuent à la dynamique locale en faveur de la transition sociale et écologique de Grand Paris Sud.

Quelques exemples d'actions réalisées ou initiées en 2023 sont présentés dans la partie qui suit.



## TESSA

### chiffres clés

18 films  
29 projections  
10 ciné-débats  
8 communes

de l'action



#### Organisation de l'Éco-festival du cinéma 2023

L'association TESSA a organisé, du 11 au 25 mars 2023, sa 6<sup>e</sup> édition de l'Éco-festival du cinéma.

Des ciné-rencontres ont été ainsi programmées sur huit communes des deux départements de Grand Paris Sud, donnant lieu à des temps de rencontre et de partage autour de la transition sociale et écologique.

Pour cette édition 2023, un défilé de mode éco-responsable « Zoom, défile avec moi » a été proposé par l'Association TissEco Solidaire, en ouverture du festival. Au cours de ce défilé, les salariés de cette structure d'insertion ont présenté les modèles de vêtements qu'ils avaient créés pour l'occasion.

Des ateliers consacrés à la récupération et à la valorisation des textiles ont également été organisés lors de cette journée, ainsi qu'un dressing solidaire éphémère.

## Généractions 77

### chiffres clés

1 053 tonnes de  
marchandises collectées  
6 millions  
de repas sauvés

de l'action



#### Plateforme logistique solidaire distribution

L'association Généractions 77 met en œuvre, au sein de son entrepôt logistique de Savigny-le-Temple, une plateforme de redistribution des excédents de denrées alimentaires invendus afin de lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaires.

Son vaste réseau de partenaires (grandes et moyennes surfaces, industriels de l'agro-alimentaire...) permet à l'association de collecter, via des ramassages hebdomadaires, des quantités de denrées alimentaires excédant largement les besoins de l'épicerie sociale qu'elle gère.

Elle a ainsi créé une plateforme qui lui permet de les redistribuer à d'autres associations d'aide alimentaire, centres d'hébergement d'urgence, hôtels sociaux...

# ProVélo

## chiffres clés

### ÎLE-DE-FRANCE

**8** éducateurs  
mobilité à vélo et  
des bénévoles formés

**1** parc de  
**140** vélos enfants

**1** grand terrain  
d'apprentissage  
à Ris-Orangis

### AGGLOMÉRATION

**7** villes du territoire  
ont déployé le dispositif

Ris-Orangis est  
la 1<sup>re</sup> ville de plus de  
**20 000** habitants  
du département de l'Essonne  
à déployer le dispositif  
jusqu'à l'apprentissage  
de l'autonomie

de l'action

## Le déploiement du Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

L'association ProVélo sud Île-de-France met en œuvre des services et prestations pour promouvoir l'usage du vélo au travers des animations, des ateliers, des formations pour savoir apprendre à rouler en autonomie et en sécurité, réparer et entretenir son vélo.

Elle est intervenue sur le territoire de l'Agglomération Grand Paris sud dans le cadre du dispositif « **Savoir Rouler à Vélo** ».

Le déploiement en cours de ce dispositif à Grand Paris Sud se traduit par une formation organisée en trois blocs d'apprentissage (savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo) visant à permettre aux enfants d'acquérir les compétences pour se déplacer en sécurité sur la voie publique.

Dès 2020, Ris-Orangis, avec l'appui des éducateurs de ProVélo, a déployé le dispositif jusqu'à l'apprentissage de l'autonomie pour l'ensemble des enfants de CM2 des sept écoles de la ville, soit près de 500 enfants.

En 2023, plusieurs villes de l'agglomération (Bondoufle, Étiolles, Évry-Courcouronnes, Grigny, Lieusaint et Savigny-le-Temple) ont mis en œuvre le « **Savoir Rouler à Vélo** » pour la première fois.

En 2024, de nouvelles villes intégreront ce dispositif, dont Tigery.



# Affirmer la maîtrise publique des biens essentiels et porter

un nouveau modèle de gestion des ressources territoriales

## • 56 ÉLÉMENTS DE CADRAGE

### • 57 LE CYCLE DE L'EAU

• 57  
Les actions menées dans le domaine de l'eau potable

• 58  
Les actions menées dans le domaine de l'assainissement

• 59  
Les actions sur les milieux aquatiques et la prévention des inondations

### • 60 LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

• 60  
Vers une stratégie agricole et alimentaire territoriale

• 61  
La mise en œuvre d'une animation foncière agricole

• 62  
Développement d'une agriculture de proximité

• 63  
Le 3<sup>e</sup> Défi des Familles à Alimentation Positive de Grand Paris Sud

### • 64 LA BIODIVERSITÉ

• 64  
Finalisation de la stratégie territoriale pour la biodiversité et élaboration de la Trame Noire du territoire

• 65  
L'aménagement du Cirque de l'Essonne

• 66  
La préservation des espaces naturels régionaux

## • 67 SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

• 67  
Grand Paris Sud : territoire producteur d'Énergies Renouvelables et de Récupération (EnR&R)

• 68  
La stratégie en matière de réseaux de chaleur

• 69  
L'accompagnement à la rénovation énergétique des logements

### • 70 LA GESTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

• 70  
La réduction de l'impact climat de la gestion des déchets

• 71  
Les actions menées en faveur de la prévention des déchets

### • 72 UN TERRITOIRE EN ACTIONS



# Éléments de cadrage

## Ambition / trajectoire visée

Affirmer un nouveau modèle de gestion des ressources territoriales en développant une stratégie forte en matière d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R), en conduisant une politique volontariste sur l'ensemble du cycle de l'eau et en faisant de la gestion durable des déchets un levier essentiel du projet de transition sociale et écologique du territoire.

- Maîtrise publique des biens communs et préservation des ressources (eau, biodiversité, foncier...);
- Territoire producteur de ressources (alimentaires, énergétiques...);
- Sobriété (énergie, production de déchets...);
- Maîtrise de la facture pour l'usager.

## Cadres et documents stratégiques

- Un schéma directeur Eau potable finalisé en 2022;
- Un schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid adopté et mis en œuvre depuis 2019;
- Un schéma directeur de gestion des déchets mis en œuvre depuis 2020;
- Un programme local de prévention des déchets et de l'énergie adopté en 2023.

## À venir :

- Un schéma directeur de l'assainissement;
- Une stratégie agricole et alimentaire territoriale;
- Une stratégie territoriale de biodiversité;
- Un schéma directeur de la production d'EnR&R.

## Éléments de bilan / de réalisation

- Création du Syndicat mixte fermé Eau Sud Francilien;
- Un service public de l'eau, Eau de Grand Paris Sud, desservant 273 321 habitants pour la distribution d'eau potable et 284 864 habitants pour l'assainissement au 31 décembre 2023;
- Mise en œuvre d'une animation foncière agricole;
- Deux réseaux de chaleur, en maîtrise d'ouvrage Grand Paris Sud, alimentés en EnR&R :
  - 56 % d'EnR&R pour le réseau GPSEP;
  - 86 % d'EnR&R pour le réseau du Grand Parc à Bondoufle, fin 2022;
- 427 ménages et 30 copropriétés accompagnés par l'ALEC Sud Parisienne au 30 septembre 2023 pour des projets de rénovation énergétique de logements;
- Lancement d'un Plan Énergie Patrimoine, dispositif de l'Agglomération pour un soutien financier des copropriétés dans l'ingénierie de leur projet de rénovation énergétique;
- Mise en œuvre des optimisations du service de collecte des déchets.



## Perspectives

- Déploiement d'Eau de Grand Paris Sud (eau potable et assainissement);
- Déploiement de la stratégie agricole et alimentaire territoriale;
- Déploiement de la stratégie territoriale de biodiversité;
- Solarisation du territoire, notamment des bâtiments publics;
- Création / développement de nouveaux réseaux de chaleur alimentés en EnR&R. Adhésion de Grand Paris Sud à la SEER.

# Les actions menées dans le domaine de l'eau potable

## Faits marquants en 2023

### Mise en œuvre du schéma directeur eau potable afin de diminuer les fuites sur le réseau public

Renouvellement de 5,8 km de réseaux d'eau potable et près de 300 branchements.

### Rédaction du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)

Le PGSSE est le document permettant de définir les conditions actuelles de sécurité des ouvrages et canalisations, ainsi que les moyens pour améliorer cette sécurité. C'est un document vivant selon le principe d'amélioration continue.

### Contrats de délégation de service public

de Morsang-sur-Seine, SIE (Étiolles, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Tigery) et Soisy-sur-Seine :

- audits technique et financier;
- diagnostic des réseaux et ouvrages d'eau potable;
- négociations des avenants de fin des contrats.

### Syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud Francilien

- **01/01/2023** : création du SMF Eau du Sud Francilien;
- **09/02/2023** : séance d'installation du conseil syndical;
- **Reprise des négociations** avec Eau du Sud Parisien encadrées par un accord de confidentialité;
- **Délibérations** : règlement intérieur, budgets primitif et supplémentaire, choix du mode de gestion de l'usine de production d'eau potable de Saintry-sur-Seine et attribution du marché d'exploitation de l'usine, fixation unilatérale du tarif à 0,45 € HT/m<sup>3</sup>, création du tableau des effectifs...

## chiffres

**2 usines de production d'eau potable appartenant à Grand Paris Sud**

**1381KM de réseaux d'eau**

**24,7 millions de m<sup>3</sup> d'eau distribués**

**3 217 poteaux incendie entretenus sur un cycle de 2 ans**

**273 321 habitants desservis par la régie Eau de Grand Paris Sud**

## Zoom

### Création du Syndicat mixte fermé (SMF) Eau du Sud Francilien en 2023

#### Les objectifs du SMF :

- Propriété 100 % publique des ouvrages;
- Compétences : production et transport de l'eau;
- Organisation à la bonne échelle territoriale;
- Tarif mutualisé et en baisse;
- Un mode de gestion futur à définir.



## Les perspectives ou projets à venir

- Diagnostic des ouvrages de Combs-la-Ville, Moissy-Cramayel, Réau et Soisy-sur-Seine en prévision de la reprise en régie.
- Extension de la régie Eau de Grand Paris Sud à Combs-la-Ville, Étiolles, Moissy-Cramayel, Morsang-sur-Seine, Réau, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Soisy-sur-Seine et Tigery.
- **Élaboration du schéma directeur de Défense Extérieure Contre l'Incendie.**

## Les actions menées dans le domaine de l'assainissement

### chiffres

2 stations d'épuration de **250 000** équivalent-habitants et **6 000** équivalent-habitants  
**799 KM** de réseaux d'eaux usées  
**987 KM** de réseaux d'eaux pluviales  
**128** postes de relèvement

### Zoom

#### Reprise en régie du service public d'assainissement

Cette régie à simple autonomie financière permet d'associer la société civile à son conseil d'exploitation avant toute prise de décision par Grand Paris Sud.



#### Les perspectives ou projets à venir

- Finalisation du schéma directeur d'assainissement (planification pluriannuelle des Investissements).
- Étude prospective budgétaire en vue de l'harmonisation tarifaire.
- Extension de la régie à Soisy-sur-Seine (01/11/24) et à Étioilles (01/08/25).

### Faits marquants en 2023

#### Reprise en régie du service public de collecte et de transport des eaux usées et des eaux pluviales urbaines

La régie Eau de Grand Paris Sud intervient sur **19 des 23 communes**. Elle s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de curage préventif, diagnostic et renouvellement patrimonial des ouvrages (réseaux, postes de relèvement).

#### Réhabilitation des réseaux d'assainissement et mise en conformité des branchements

- allée Jean Clément, à Saintry-sur-Seine ;
- allée Edmond Delfour, à Bondoufle.

#### Lancement des audits de fin de contrats de délégation de service public d'Étioilles et Soisy-sur-Seine

#### Poursuite du schéma directeur d'assainissement

Le schéma directeur permet, à partir d'un diagnostic des réseaux, de prioriser les travaux nécessaires pour assurer l'étanchéité des réseaux d'eaux usées et éviter de drainer les eaux des nappes.

Il permet également de localiser les secteurs où des eaux usées sont collectées par le réseau d'eaux pluviales et rejoignent directement le milieu naturel. Il sera terminé en 2024.

#### Actions menées par la SPL Confluence Seine Essonne Énergie sur les sites épuratoires

- **01/01/23** : reprise en gestion de la station d'épuration du Coudray-Montceaux ;
- **01/03/23** : reprise en gestion mutualisée des deux stations d'épuration d'Exona et Évry-Courcouronnes ;
- **22/06/23** : inauguration de la nouvelle unité de production de biométhane ;
- **Lancement de l'étude** stratégique épuratoire et capacitaire.

## Les actions sur les milieux aquatiques et la prévention des inondations

### chiffres

**4,5 M€** de produits de la taxe GEMAPI perçus  
**1,4 M€** consacré au suivi et à l'entretien des rus, plans d'eau et ouvrages annexes

### Zoom

#### Lancement d'un marché d'exploitation et d'entretien des rus

Suite à la fin de plusieurs contrats de délégation de service public, Grand Paris Sud s'est dotée d'un marché d'exploitation et d'entretien des rus, plans d'eau et ouvrages d'assainissement annexes sur son périmètre de compétence GEMAPI. Il a été confié à un groupement d'entreprises spécialisées dans l'entretien des milieux aquatiques. Ce marché permet d'assurer un entretien très régulier des bassins et un suivi de la qualité des eaux. Le prestataire est amené également à intervenir en jour non ouvré en cas d'incident.

Arrachage de la Jussie



### Faits marquants en 2023

#### Étude liée au plan de gestion du ru de l'Écoute s'il pleut

La phase de diagnostic est lancée, avec pour objectif *in fine* de définir les opérations d'entretien et de restauration écologique et hydromorphologiques nécessaires au bon état de ce cours d'eau d'ici l'été 2024.

#### Labellisation du programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes porté par l'EPTB Seine Grands Lacs

Ce programme a été labellisé en août 2023, ouvrant la possibilité aux maîtres d'ouvrage de démarrer leurs actions. Pour Grand Paris Sud, huit actions ont été validées et seront engagées d'ici 2029 (fin du programme). Elles portent notamment sur la mise en œuvre de diagnostics et de travaux de réduction de la vulnérabilité des établissements publics communautaires aux inondations, sur la sensibilisation au risque d'inondation et sur l'organisation d'un exercice de gestion des crues de la Seine.

#### Gestion partenariale des lacs de Grigny et Viry-Châtillon

À l'issue d'une concertation renforcée entre tous les acteurs, le renouvellement du plan de gestion des plans d'eau et de leurs abords sur les communes de Grigny et Viry-Châtillon pour la période 2024-2028 a été adopté par Grand Paris Sud en octobre 2023. L'Agglomération poursuit son soutien financier à l'ensemble des actions portées par Grand Orly Seine Bièvre sur ce secteur naturel à forts enjeux écologiques et paysagers.

#### Campagne de lutte contre les plantes invasives

La Jussie est une plante invasive qui couvre la surface de l'eau et empêche ainsi la lumière d'atteindre les autres plantes aquatiques. Son développement contribue à perturber le fonctionnement écologique du milieu. Des actions curatives ciblées (arrachage, plantation d'espèces concurrentes indigènes) sont engagées pour enrayer sa progression. Ces actions sont concluantes et doivent se poursuivre. Elles intéressent désormais d'autres bassins qui n'étaient pas infectés jusqu'alors.

#### Les perspectives ou projets à venir

- Lancement du Plan InterCommunal de Sauvegarde (PICS) et finalisation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de Grand Paris Sud.
- Renouvellement du plan de gestion pluriannuel du ru des Hauldres et du ru de Balory.



## Vers une stratégie agricole et alimentaire territoriale

### chiffres

**223 H4** en bio, soit **4,4 %** de la surface agricole utile  
**+ 9,85 %** d'augmentation de la surface bio entre 2018 et 2022



### Zoom

#### L'État réfléchit au devenir des terres agricoles

stockées en réserves foncières depuis les débuts de la ville nouvelle de Sénart.

#### Grand Paris Sud participe aux réflexions et a partagé avec l'État

les ambitions et objectifs de sa Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale.

Cette dernière sera un élément constitutif du volet « foncier, agriculture, environnement et paysage » du Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) de Sénart (contrat entre l'État et l'Agglomération).



### Faits marquants en 2023

#### Organisation de temps de partage et de travail avec les acteurs

Plusieurs temps ont été organisés en 2023 afin d'enrichir et fiabiliser le plan d'action de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT) :

- **entre juin et octobre** : concertation citoyenne grand public sur l'alimentation (voir fiche dédiée) ;
- **mi-octobre** : atelier avec les agriculteurs cultivant des parcelles sur le territoire, pour approfondir les différents aspects de la fonctionnalité des espaces agricoles et des exploitations (accessibilité, déplacements, relations agriculteurs - habitants, visibilité de long terme sur le foncier...);
- **début décembre** : atelier « Solidarité alimentaire », avec les acteurs œuvrant dans ce domaine, et en lien avec la direction de la Cohésion et de l'innovation sociales de Grand Paris Sud, afin de préciser les actions complémentaires à conduire et le rôle possible de l'Agglomération.

#### Finalisation de la SAAT

Les éléments issus de ces différents temps de travail et d'échanges seront intégrés au programme d'action prévisionnel de la SAAT de Grand Paris Sud.

**Cette stratégie fera l'objet d'une délibération au premier trimestre 2024.**



#### Les perspectives ou projets à venir

- Validation de la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale début 2024 et communication autour de sa mise en œuvre.



## La mise en œuvre d'une animation foncière agricole

### chiffres

**DE 2009 À 2019**  
**750 H4** d'espaces agricoles, naturels et forestiers consommés par les zones d'activités et l'habitat

**EN 2022**  
**24 agriculteurs** de plus de 60 ans exploitant **2 400 H4**, soit **49 %** de la SAU\* de Grand Paris Sud

**16 exploitants** entre 50 et 60 ans exploitant **1 398 H4**, soit **29 %** de la SAU\* de Grand Paris Sud

\* Surface agricole utile.



### Zoom

#### Retours d'expérience de l'animation foncière Sésame

Dans le cadre du projet Sésame, à et autour de Cœur d'Essonne Agglomération, l'animation foncière a permis, en 3 ans, de faire aboutir 3 projets d'installation (maraîchage et apiculture), et d'en faire émerger 13 autres (maraîchage, élevage, apiculture, cressiculture...).



#### Les perspectives ou projets à venir

- Enquête qualitative et création d'une dynamique de territoire.
- Accompagnement des cédants.
- Animation foncière opérationnelle.

### Faits marquants en 2023

#### Les objectifs

Le diagnostic de l'étude visant à préparer la Stratégie Agricole et Alimentaire Territoriale (SAAT) a mis en exergue l'enjeu primordial de préservation du potentiel alimentaire du territoire, par la protection du foncier agricole restant et de sa fonctionnalité. Agir sur l'installation et la transmission des exploitations doit aussi permettre de réorienter et diversifier l'agriculture du territoire.

**Le principe de l'animation foncière est de mettre en relation des fonciers propices au développement et des porteurs de projets en recherche de terres, ce qui nécessite notamment :**

- une connaissance fine des exploitations du territoire, grâce à un travail d'enquête sur les opportunités foncières existantes ou à venir / anticiper, de médiation auprès des propriétaires fonciers, d'associations d'exploitants et de coordination des différents acteurs dans ce domaine afin de créer une dynamique partenariale ;
- une connaissance précise des candidats à l'installation et de leurs besoins, une évaluation technique et financière de leur projet et de son degré de maturité.

#### Le partenariat avec la SAFER

Un poste de conseiller foncier a été spécifiquement créé à la SAFER (co-financé par Grand Paris Sud, la SAFER, et la Banque des Territoires via le projet Sésame de Cœur d'Essonne).

**Au-delà de la veille « classique » qui consiste à surveiller le marché foncier et le contrôler a posteriori, l'animation foncière va bien plus loin, grâce à :**

- la cellule foncière, rassemblant spécialistes franciliens du foncier et de l'installation en Île-de-France (Chambre d'Agriculture, Île-de-France Nature, Pôle Abiosol, Terre de Liens Île-de-France, couveuse Les Champs des Possibles, DDT 77 et 91, DRIAAF, CFPPA Bougainville...), qui se réunit toutes les 4 à 6 semaines ;
- un outil SIG spécifique de suivi et cartographie des pistes foncières ;
- des entretiens entre agriculteurs et propriétaires fonciers publics et privés pour évoquer les opportunités foncières.

#### Les premières actions mises en œuvre

Une présentation de l'action a été faite aux agriculteurs lors d'un temps collectif en octobre 2023 et des rencontres individuelles entre des exploitants et des propriétaires de foncier public, dont les communes du territoire, ont débuté au 2<sup>e</sup> semestre 2023.

# Développement d'une agriculture de proximité

## chiffres

Vente directe de produits agricoles cultivés ou transformés à Grand Paris Sud :

1 cueillette

8 boutiques et points de vente à la ferme

3 AMAP ou vente de paniers

1 distributeur automatique

1 plateforme logistique mutualisée

1 légumerie / conserverie

## Zoom

### Études agricoles sur le Cirque de l'Essonne

Une étude de sols complémentaire a été réalisée sur des parcelles communales de Corbeil-Essonnes du Cirque de l'Essonne, afin d'affiner les possibilités de développement de cultures et de filières.

Les conclusions ont été rappelées lors du comité de pilotage du Cirque de l'Essonne du 26 septembre 2023.



## Faits marquants en 2023

### Ferme de l'Aunette à Ris-Orangis

La Ferme de l'Aunette a été inaugurée le 27 mai 2023 par les élus de la Ville et de Grand Paris Sud.

Ce temps officiel a été suivi d'une après-midi d'ouverture au public, pour découvrir le site à travers des visites guidées des installations, dans le cadre d'animations proposées par la Ville à l'occasion de la Fête de la Nature.

En plus des paniers fournis aux Amapiens, Pascal et Pierre, les agriculteurs, accueillent maintenant leurs clients le samedi matin pour des achats au détail ou le retrait de commandes passées la veille sur leur site internet.

La ferme a aussi accueilli début 2023 une formation dispensée par le Groupement des Agriculteurs Biologiques d'IDF, qui a permis à treize participants de s'interroger et de faire évoluer leurs itinéraires techniques en y intégrant des pratiques plus respectueuses de l'intégrité des écosystèmes du sol.

### Ferme urbaine de Moissy-Cramayel

Les saisons se suivent, avec cette année un nouveau maraîcher, aux côtés des services de la Ville investis depuis le début dans la création et la gestion de la ferme. La désormais traditionnelle cueillette champêtre a eu lieu début octobre 2023, rassemblant plus de 350 Moisséens. Potimarrons, sucrines du Berry ou encore butternut, ce sont près de deux tonnes de courges qui ont été distribuées, dans une ambiance de marché d'automne.

### Avancement des projets lauréats « Quartiers fertiles » de l'ANRU

Deux projets sont en cours sur le territoire, portés par les communes et accompagnés par Grand Paris Sud, afin de permettre de développer l'agriculture urbaine au sein des quartiers en renouvellement urbain :

- à Grigny, en 2023 : des sites temporaires pour l'installation de potagers partagés ont été réalisés, notamment via des chantiers participatifs courant avril et mai. En parallèle un projet d'installation de ferme pérenne émerge avec, en juillet, la visite de trois sites envisagés ;
- à Savigny-le-Temple : cette opération a donné lieu à 190 animations en 2023. Elles ont notamment permis de sensibiliser les habitants au maraîchage, permettant la distribution de paniers de légumes locaux. L'année 2023 a également permis la production d'environ 3 000 plants d'aromatiques, potagères et petits fruitiers, dont 1 100 ont été donnés aux habitants.

### Les perspectives ou projets à venir

- Poursuite du travail sur le volet agricole du Cirque de l'Essonne.

# Le 3<sup>e</sup> Défi des Familles à Alimentation Positive de Grand Paris Sud

## chiffres

38 foyers inscrits, habitant 12 communes du territoire, répartis en 4 équipes

8 sessions d'ateliers (pré-lancement, nutrition, cuisine...)

2 visites de fermes

2 événements de lancement et de clôture du Défi

## Zoom

### Expérimentation du challenge « mini-défis » : acquérir de la connaissance avec gourmandise !

Réalisées en autonomie ou en équipe, ces épreuves ludiques ont permis de cumuler des points par équipe dans un esprit de saine compétition !

### 28 fiches informatives sur les thématiques suivantes :

- alimentation durable ;
- cuisine ;
- convivialité.

### Exemples :

- « Je me procure des aliments en vrac » ;
- « 1 semaine en batch cooking ».



## Faits marquants en 2023

### Les principes et objectifs

Le Défi Foyers à Alimentation Positive (DFAP), initié par la Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques (FNAB) en 2012, a pour objectif de démontrer de manière conviviale que l'on peut avoir une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire. Après les deux premières éditions plébiscitées par les participants, Grand Paris Sud a décidé de renouveler l'opération.

### Le partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB) d'IDF

Le GAB IDF accompagne l'Agglomération et les foyers participants à toutes les étapes de l'opération : animation du projet et des différents temps forts, élaboration des « mini-défis », communication sur l'opération, suivi des outils utilisés par les participants, contacts avec les agriculteurs bio du territoire.

### Les temps forts du Défi

L'organisation mixte en distanciel/présentiel des précédentes éditions a été confortée cette année.

La commensalité (acte de manger ensemble, de partager la même table) étant toutefois centrale, la convivialité a été de mise, lors de chaque rencontre ponctuant le Défi :

- événements de lancement et de clôture ;
- ateliers « nutrition » et « équilibre alimentaire » dans l'assiette ;
- atelier « cuisine à base de produits bio locaux » fournis et livrés par Grand Paris Sud, animé à distance par un chef du GAB IDF ;
- visites de fermes du territoire : Ferme de l'Aunette, à Ris-Orangis, et verger de Fabienne Lafouasse, à Savigny-le-Temple.

### Bilan de cette 3<sup>e</sup> édition

La convivialité et la dynamique collective ont de nouveau été de mise, renforcées par l'utilisation de WhatsApp (1 groupe par équipe) pour faciliter les échanges ainsi que le challenge « mini-défis » plébiscité par les participants car permettant de créer la dynamique au sein et entre les équipes.

### Les perspectives ou projets à venir

- Renouvellement du Défi en 2024.

# Finalisation de la stratégie territoriale pour la biodiversité et élaboration de la Trame Noire du territoire

## chiffres

Une stratégie élaborée sur la base de contributions d'acteurs : **9 ateliers, 270 participants** (communes, acteurs institutionnels, associations, grand public, élèves, agents de l'Agglomération...)

**1 quarantaine de participants** à la réunion de lancement de l'étude Trame Noire

## Zoom

### Méthodologie sur la vérification de la fonctionnalité des Trames Verte et Bleue

La méthode et l'outil (SimOïko) utilisés vont permettre de reproduire, par modélisation, la vie de dix guildes d'espèces (oiseaux, mammifères terrestres, chiroptères, insectes...) et d'estimer réellement la fonctionnalité des continuités écologiques de trois sous-trames (milieux boisés, ouverts à semi-ouverts et humides).

### Les perspectives ou projets à venir

- Atelier d'échanges sur le diagnostic avec les acteurs associés début 2024 pour échanger autour du diagnostic des trames écologiques.
- Finalisation de la stratégie territoriale pour la biodiversité et présentation aux acteurs pour une mise en œuvre à partir de 2024.

## Faits marquants en 2023

### Finalisation de la stratégie territoriale pour la biodiversité

- La volonté de Grand Paris Sud est d'œuvrer afin :
- d'amplifier la sensibilité et l'implication de l'ensemble des acteurs par la diffusion de la connaissance sur la biodiversité ;
  - de préserver et conforter le fonctionnement écologique du territoire ;
  - de trouver un équilibre ville - nature pour faire de Grand Paris Sud un territoire résilient.

Cette stratégie se déclinera par la mise en œuvre d'un plan d'action.

### Lancement de l'étude pour élaborer la Trame Noire du territoire de Grand Paris Sud

La Trame Noire est un « ensemble connecté de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques pour différents milieux (sous-trames), dont l'identification tient compte d'un niveau d'obscurité suffisant pour la biodiversité nocturne » (Office Français pour la Biodiversité).

#### Les objectifs de l'étude sont :

- en apprendre plus sur le fonctionnement écologique de la biodiversité nocturne ;
- comprendre les impacts des activités humaines et de la pollution lumineuse sur les écosystèmes ;
- agir pour limiter les impacts de l'éclairage public avec une vision multi-échelles (du point lumineux à l'échelle de l'agglomération) ;
- travailler avec les acteurs privés pour accroître leur sensibilité et limiter les impacts de l'éclairage privé.

Une réunion de lancement a été organisée le 27 septembre 2023, en présence des partenaires et acteurs locaux (communes, associations, institutionnels, aménageurs...). Cette réunion a été l'occasion de préciser le double objectif de cette étude, qui vise à affiner les Trames Verte et Bleue du territoire, tout en élaborant une Trame Noire à l'échelle de Grand Paris Sud. La méthodologie a également été présentée. Il s'agit d'estimer la fonctionnalité écologique du territoire, à partir d'une multitude de données, structurelles, institutionnelles, naturalistes et d'une simulation du cycle de vie de douze cortèges d'espèces.

Lorsque le diagnostic aura été finalisé et les zones à enjeux identifiées, un atelier d'acteurs sera organisé pour échanger et affiner cet état des lieux afin, ensuite, d'élaborer un plan d'action.

# L'aménagement du Cirque de l'Essonne

## chiffres

Environ **1,2 M€** dépensé en travaux depuis le démarrage

Coût estimatif de l'opération pour Grand Paris Sud : **3,6 M€ HT**, avec des recettes estimées à **2 M€** (subventions de la Région, du Département de l'Essonne et de l'État)

**6 300 M<sup>2</sup>** de foyers de Renouée du Japon traités en 2023

## Zoom

### Liaison douce Lisses-Villabé

#### Réalisation d'une liaison douce :

- **Longueur** : 1,2 km
- **Largeur moyenne** : 3 m afin de permettre une circulation bidirectionnelle piétons - cycles
- **Coût** : 103 665 €
- **Technique utilisée** : traitement du sol en place pour la structure et finition en sable stabilisé

## Faits marquants en 2023

### Poursuite des travaux sous maîtrise d'ouvrage de Grand Paris Sud

- Dégagement de la cascade ;
- ouverture des milieux ;
- mise en valeur du patrimoine arboré ;
- réalisation du cheminement piétons / cycles entre Corbeil-Essonnes et Lisses ;
- pose de balcons et pontons bois ;
- réalisation de la voie verte entre Lisses et Villabé ;
- traitement des foyers de Renouée du Japon ;
- plantations d'arbres fruitiers sur Lisses.

### Étude écologique sur le périmètre sous maîtrise d'ouvrage du SIARCE

### Lancement du nouveau marché de maîtrise d'œuvre du SIARCE

L'objectif est de pouvoir poursuivre l'étude PRO sous leur maîtrise d'ouvrage.

### Problématique des acquisitions

Les problématiques d'acquisition soulevées restent sans issue à ce jour et pourraient empêcher la poursuite du projet de préservation et de valorisation du Cirque de l'Essonne (réalisation de la piste cyclable le long de l'avenue de la gare et d'une partie des cheminements sur le GR).

### Convention d'occupation précaire et révocable pour les jardins partagés du Cirque de l'Essonne

entre les communes de Corbeil-Essonnes et Lisses, Grand Paris Sud et l'association des Riverains de Robinson, représentant le collectif Cirque à cœur.

Délibération de l'Agglomération en cours d'étude par les deux communes.



### Les perspectives ou projets à venir

- Poursuite des travaux sous maîtrise d'ouvrage de Grand Paris Sud.
- Redémarrage des études de maîtrise d'œuvre pour le SIARCE.
- Finalisation des acquisitions nécessaires au projet.

## La préservation des espaces naturels régionaux

### chiffres

**5 328 HA** de forêts et d'espaces semi-naturels dont **3 713** classés en **Espaces Naturels Sensibles**

**120 000 €** annuels de contribution financière au fonctionnement des espaces naturels régionaux gérés par Île-de-France Nature

### Zoom

#### Signature de la Charte de la Forêt de Sénart

La nouvelle Charte forestière a été signée fin 2023.

Elle formalise la volonté des signataires de faire connaître, de préserver et de gérer durablement la forêt et les milieux naturels du massif de Sénart, dans toute leur diversité.

**Le programme d'actions 2022 - 2026**, établi avec tous les acteurs du territoire, a ainsi été adopté en bureau de la charte (organe regroupant les partenaires financeurs), sous la présidence du Département de l'Essonne.

### Faits marquants en 2023

#### Les espaces naturels régionaux

Grand Paris Sud a poursuivi en 2023 sa contribution à la gestion des espaces forestiers d'envergure régionale.

Cette action est mise en œuvre dans le cadre du partenariat avec les gestionnaires de ces espaces, à savoir Île-de-France Nature, pour les massifs forestiers de Saint-Eutrope, Rougeau, Bréviande et l'Allée Royale, et l'Office national des forêts (ONF), pour le massif forestier de Sénart.

La convention triennale 2020-2023 signée entre Île-de-France Nature et Grand Paris Sud arrivant à son terme, les échanges ont été engagés pour redéfinir les modalités de ce partenariat.

#### Participation à l'animation de la Charte forestière de Sénart

Le Département de l'Essonne, l'ONF, Grand Paris Sud et la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine se sont accordés sur le cofinancement d'un demi-poste de chargé de mission. Grand Paris Sud contribue à hauteur de 5 000 €.

#### Participation aux organes de décision, d'échanges et aux commissions de la forêt de Sénart

Grand Paris Sud a participé cette année à toutes les instances de gouvernance et de discussion.

**Un bureau de la Charte a été organisé en février, un comité partenarial en mai et des réunions en commissions permettant de travailler sur les thématiques suivantes de juin à novembre :**

- « connecter Sénart et son territoire » ;
- « conduire une gestion sylvicole et paysagère adaptée au changement climatique et au contexte périurbain » ;
- « protéger et mettre en valeur la diversité des milieux naturels de Sénart ».

#### Les perspectives ou projets à venir

- Dans le cadre de la signature de la Charte forestière de Sénart : contribution aux premières actions de la Charte et poursuite de la participation aux instances et commissions.
- Renouvellement de la convention de gestion avec Île-de-France Nature.

## Grand Paris Sud : territoire producteur d'Énergies Renouvelables et de Récupération (EnR&R)

### chiffres

**7** bâtiments communautaires équipés d'installations de production d'EnR

**15** bâtiments raccordés à un réseau de chaleur alimenté par des EnR&R

### Zoom

#### Zones d'accélération des EnR

La loi d'accélération des EnR vise à planifier le déploiement des énergies renouvelables, à simplifier les procédures, à mobiliser le foncier déjà artificialisé et à mieux partager la valeur générée par ces énergies.

Grand Paris Sud a accompagné les communes de son territoire dans la définition des zones d'accélération des EnR, afin d'assurer une cohérence et une dynamique territoriale.

Ces zones seront finalisées début 2024.

### Faits marquants en 2023

#### Finalisation du schéma directeur de production d'énergies renouvelables et de récupération

Initié en 2022, ce schéma directeur a été finalisé et a permis d'identifier l'ensemble des opérations de production d'EnR&R pouvant être conduites sur le territoire, ainsi que les montages juridiques associés pouvant être mobilisés.

Les enjeux sur notre territoire portent essentiellement sur le développement du solaire photovoltaïque, de la géothermie, de l'aérothermie, ainsi que sur la structuration d'une filière bois / énergie.

Les opérations de production d'EnR&R identifiées dans ce schéma directeur permettraient d'éviter l'émission l'équivalent de 102 000 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2030 et l'équivalent de 164 000 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2050, correspondant à environ 10 % des émissions totales du territoire (l'équivalent de 1,24 M de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2019, données Observatoire de la Transition sociale et écologique).

#### Finalisation des travaux de valorisation énergétique des sites épuratoires

L'installation de l'unité de valorisation énergétique du site épuratoire géré par la SPL Confluence a été mise en service en juin 2023 avec l'injection de biométhane dans le réseau de distribution de gaz.

**Objectif :** injection de près d'1 million de m<sup>3</sup> de biogaz par an.

#### Réflexion autour de la solarisation des bâtiments communautaires

L'atteinte des objectifs de production d'EnR de la filière solaire photovoltaïque nécessite un développement massif des installations, à la fois sur les toitures publiques et privées.

Des opérations, dites vitrines, ont été initiées dans les deux hôtels d'agglomération de Grand Paris Sud.

Des dispositifs de déploiement à plus grande échelle vont ensuite être mis en place à partir de début 2024 pour accélérer la dynamique de solarisation du territoire.

#### Les perspectives ou projets à venir

- Lancement d'appels à manifestation d'intérêt pour le développement d'installations solaires photovoltaïques sur des toitures publiques et privées.



## La stratégie en matière de réseaux de chaleur

### chiffres

GPSEP - Évry-Courcouronnes :

**31 000**

équivalent-logements

Taux EnR&R : **56 %**

Grand Parc - Bondoufle :

**1 055** logements

et **1** groupe scolaire

Taux EnR&R : **86 %**

Ces **2** réseaux  
ont été labellisés  
éco-réseau de chaleur  
en **2022**

### Zoom

#### Mise en service de l'installation de géothermie du réseau GPSEP

Les travaux de création de l'installation de géothermie du réseau de chaleur GPSEP ont abouti à la mise en service officielle d'une nouvelle installation d'énergie renouvelable sur le territoire en 2023.

Cette ressource naturelle et inépuisable permettra de fournir de la chaleur à 8 500 logements du réseau et permettra d'éviter l'émission de 11 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

### Faits marquants en 2023

#### Performance environnementale record pour le réseau de chaleur de Bondoufle

Le taux d'EnR&R du réseau de chaleur de Bondoufle a atteint 86 % sur l'exercice 2022.

Ce record pour le récent réseau de chaleur a permis d'éviter l'émission de 1 489 tonnes de CO<sub>2</sub> sur l'année.

#### Avenant au contrat de DSP du réseau GPSEP

L'avenant n° 3 du contrat de délégation de service public du réseau de chaleur GPSEP a été signé en 2023.

Cet accord a permis de renforcer les engagements du délégataire en matière de développement de réseau, de responsabiliser le délégataire sur la part d'EnR&R du réseau et de réajuster les conditions économiques.

#### Bouclier tarifaire gaz

Le gouvernement a mis en place un système de bouclier tarifaire gaz pour geler temporairement les prix du gaz et ainsi limiter l'impact sur les usagers.

Pour les réseaux de chaleur de Bondoufle et d'Évry-Courcouronnes, l'aide totale qui a été reversée en intégralité aux abonnés s'approche des 7 millions d'euros.

#### Valorisation de chaleur fatale de datacenters

Des protocoles d'accord ont été signés par Grand Paris Sud avec les futurs datacenters de Lisses et Corbeil-Essonnes / Le Coudray-Montceaux, afin de garantir la valorisation d'une partie de leur chaleur fatale vers le futur réseau de chaleur de Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux et Villabé.

### Les perspectives ou projets à venir (2024-2025)

- Lancement de la 1<sup>re</sup> phase de création d'un réseau de chaleur à Corbeil-Essonnes et Villabé.
- Préparation du renouvellement du marché d'exploitation du réseau de chaleur de Bondoufle.
- Étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur mutualisé à l'échelle de cinq communes seine-et-marnaises.



## L'accompagnement à la rénovation énergétique des logements

### chiffres

ALEC Sud Parisienne au 30/09 :

**427** ménages conseillés (dont **38** visites à domicile), une trentaine de copropriétés accompagnées (dont **3** nouvelles)

Lors de la 1<sup>re</sup> commission consultative du PEP 2, **7** copropriétés ont pu bénéficier d'aides à l'ingénierie pour un montant total de **25 380 €**

### Zoom

#### Adoption et lancement du PEP 2

Suite à son adoption en conseil communautaire du 28 mars 2023, le Plan Énergie Patrimoine (PEP) a été lancé le 19 juin 2023, lors de la 1<sup>re</sup> réunion du Club Habitat. Le PEP a pour objectif d'aider les copropriétés à chaque étape devant mener au lancement de leurs travaux de rénovation énergétique, depuis la réalisation d'audits jusqu'au montage des dossiers individuels de financement de ces travaux.

Un dispositif imaginé et déployé en lien étroit notre ALEC, guichet unique concernant les travaux de rénovation énergétique pour les copropriétés de Grand Paris Sud.

### Faits marquants en 2023

#### Actions menées par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Sud Parisienne en 2023

Dans le cadre de leurs missions de conseil et d'accompagnement, les conseillers de l'ALEC ont accompagné des ménages et des copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement. Pour l'année 2023, le soutien financier de l'ALEC a augmenté pour passer de 75 000 € à 115 000 €.

Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2023, l'ALEC a organisé les « Rencontres de la rénovation énergétique ». À travers des stands, ateliers, conférences, exposition, cet événement a proposé des temps d'informations, d'échanges et de conseils dédiés aux ménages en maison individuelle, aux copropriétés, mais également aux professionnels de la rénovation énergétique.

Au programme pour les visiteurs : conseil sur les projets de rénovation, orientation sur les financements, présentation des offres des entreprises, retours d'expériences, etc.

#### Actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif « Rénovons Collectif »

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « RECIF+ / Rénovons collectif », dont l'ALEC Sud Parisienne et Grand Paris Sud sont lauréats, une action de communication, en direction de 190 copropriétés (soit 6 203 logements) et 83 syndicats agissant sur le territoire de l'agglomération, a été réalisée à l'automne 2023 afin de les mobiliser sur la rénovation énergétique et de les informer des accompagnements proposés par l'ALEC et l'Agglomération à travers le dispositif du PEP 2.

#### Observatoires Habitat / Transition sociale et écologique : lancement d'un travail sur la précarité énergétique

Au vu de l'instabilité du contexte énergétique et de la part importante que représente la consommation énergétique des logements, la nécessité d'améliorer la sobriété des bâtiments devient de plus en plus prégnante. C'est dans ce contexte qu'un travail a été initié, mobilisant plusieurs directions (Transition écologique, Habitat & logement, Observation territoriale), en lien avec l'ALEC Sud Parisienne, autour de l'identification des secteurs de logements en précarité énergétique et/ou énergivores. L'objectif est de permettre à l'Agglomération de disposer d'outils reposant sur la mise en place d'indicateurs permettant de caractériser et repérer les situations de précarité énergétique ou de « surconsommation ».

### Les perspectives ou projets à venir

- Déploiement du Plan Énergie Patrimoine 2.



## La réduction de l'impact climat de la gestion des déchets

### chiffres

Déchets ménagers et assimilés collectés en 2022 : **167 578** tonnes

Production de déchets ménagers et assimilés : **444 KG/HAB./AN**

Déchets apportés en déchèteries : **31 149** tonnes

**91 %** des déchets traités sont valorisés par une valorisation matière, organique ou énergétique

### Zoom

#### Mise en œuvre du Plan Boost CITEO

Grand Paris Sud s'est fait accompagner par CITEO pour améliorer la qualité du tri des emballages, dans le cadre du « Plan Boost ECT\* », sur une durée de neuf mois.

Cette campagne a permis de sensibiliser 6 244 personnes (habitants, étudiants, gardiens).

#### Au programme :

- stickages de bacs ;
  - créations d'outils de communication ;
  - stickages des camions de collecte ;
  - sensibilisations en porte-à-porte ;
  - formations et guide à destination des gardiens ;
  - forum des bailleurs...
- \* Extension des consignes de tri.



### Faits marquants en 2023

#### Mise en œuvre des optimisations du service de collecte

Évolution des modalités de collecte des déchets au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- **ordures ménagères** : passage à une collecte une fois par semaine pour les pavillons et petits collectifs ;
- **objets encombrants** : généralisation de la collecte des encombrants sur rendez-vous (six fois par an) pour les pavillons et petits collectifs ;
- **harmonisation** des circuits et des moyens de collecte.

#### Collecte des biodéchets à la source

Grand Paris Sud a conduit une étude d'opportunité d'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets et a préparé une phase d'expérimentation, afin d'organiser la collecte de biodéchets, en complémentarité des actions de compostage.

#### Traitement des recyclables

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les six communes seine-et-marnaises relevant du SMITOM Lombric sont passées aux Extensions des Consignes de Tri (ECT) des emballages ménagers.

Les consignes sont ainsi désormais uniformes sur l'ensemble du territoire de Grand Paris Sud, permettant de clarifier et de simplifier les messages portant sur les emballages ménagers.

#### Utilisation de biocarburants

Depuis mars 2023, tous les camions de collecte des déchets en porte-à-porte sur le territoire de Grand Paris Sud roulent au biocarburant.

Il s'agit de biogazole fabriqué soit à partir de résidus d'huile de colza cultivé en France, soit à partir d'huiles recyclées (graisses animales, huiles alimentaires et autres huiles résiduelles).

### Les perspectives ou projets à venir

- Nouvelles évolutions du service de collecte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :
  - verre : généralisation de la collecte du verre en point d'apport volontaire ;
  - déchets verts : généralisation de la collecte en bac.
- Élaboration et adoption du règlement de collecte communautaire permettant de définir les modalités de collecte et d'aménagements des espaces dédiés à la gestion des déchets dans le but d'être prescriptif pour les documents d'urbanisme.

## Les actions menées en faveur de la prévention des déchets

### chiffres

Objectif de réduction de la production de déchets inscrit dans le Programme Local de Prévention des Déchets et de l'Énergie (PLPDE) : **- 15 %** d'ici 2028

**593** composteurs individuels délivrés

**10 190** usagers sensibilisés en 2023, en nette augmentation par rapport à 2022 (**3 470** usagers)

### Zoom

#### Adoption du PLPDE

Le PLPDE a été approuvé le 20 avril 2023 par la commission consultative d'élaboration et de suivi.

Après une étape de consultation publique, ce PLPDE a été approuvé en conseil communautaire le 19 décembre 2023.

Au global, 19 fiches actions, articulées autour de cinq axes de prévention, ont été retenues et seront mises en œuvre entre 2023 et 2028.



### Faits marquants en 2023

#### Poursuite du déploiement d'un plan compostage initié en 2021

Au titre de l'année 2023, Grand Paris Sud a conduit les actions suivantes :

- 593 composteurs individuels délivrés lors de 59 ateliers ;
- huit plateformes de compostage partagé mises en service ;
- trois plateformes de compostage partagé en cours de déploiement.

#### Formation d'un référent compostage par ville

Quatre communes ont rejoint en 2023 le réseau des guides-composteurs de l'Agglomération, composé désormais de 13 communes.

#### Promotion des lieux de réemploi

- **Ressourceries éphémères** : En 2023, Grand Paris Sud a décidé de revoir son programme d'accompagnement des associations en faveur des ressourceries éphémères, en contractualisant avec l'association REFER.
- **Ressourceries pérennes** : Afin d'accompagner au mieux les associations du territoire, une convention d'objectifs a été élaborée pour promouvoir le développement des lieux de réemploi. C'est dans ce cadre que l'Agglomération a passé une convention avec l'association L'Attribut, avec des objectifs ambitieux en termes de tonnages de déchets détournés pour une seconde vie.

### Les perspectives ou projets à venir

- Déploiement de plateformes de compostage par un prestataire.
- Conventions avec diverses associations de réemploi pour atteindre les objectifs du PLPDE.

L'engagement et la mobilisation des communes jouent un rôle clé dans la transition sociale et écologique du territoire de Grand Paris Sud.

Quelques exemples d'actions réalisées ou initiées en 2023 sont présentés dans la partie qui suit.



## Villabé

### chiffres clés

**1 000** arbres pour Villabé  
**280** arbres plantés en 2023



de l'action

#### Plantation de 1 000 arbres

La lutte contre le réchauffement climatique passe par la réduction des gaz à effets de serre.

La commune de Villabé, **labellisée « commune engagée pour la nature »**, s'implique dans une démarche écologique pour adapter la ville au changement climatique et améliorer le cadre de vie des habitants, dans le cadre de son plan « 1 000 arbres pour Villabé ».

Cette année, 280 arbres auront été plantés pour développer la canopée. Les essences sont choisies en concertation avec les habitants.

L'arbre rafraîchit la ville, capture du CO<sub>2</sub>, purifie l'air, absorbe les eaux de pluie, favorise la biodiversité...

**Un allié écologique de choix !**

#### Reconquête des zones humides

La protection de la biodiversité passe par la reconquête des zones humides.

La commune de Villabé, « **labellisée commune engagée pour la nature** », est fortement impliquée dans la préservation de la biodiversité.

Après deux années de préparation (concertation, évacuation, destructions des squats...), en septembre, sous maîtrise d'ouvrage du SIARCE, la commune de Villabé a entrepris la reconquête des zones humides chemin d'Ambreville, le long de la rivière Essonne.

Ces milieux humides constituent un patrimoine naturel exceptionnel, dont les fonctions écologiques et le rôle dans la régulation du climat et l'atténuation des impacts des dérèglements climatiques sont largement reconnus.

Véritables réservoirs de biodiversité, ces milieux abritent de nombreuses espèces de faune et de flore (oiseaux et espèces végétales qui étaient menacées).

Les zones humides sont également des alliées de la transition écologique par leur capacité à capturer et stocker le carbone et à procurer des îlots de fraîcheur.

La nature va reprendre ses droits.

### chiffres clés

**1 000** tonnes de déchets à évacuer et trier  
**6** hectares de zones humides à restaurer



de l'action

## Villabé

### chiffres clés

**2** millions de litres d'eau de pluie récupérés  
**= 2** millions de litres d'eau potable économisés

de l'action



#### Économisons l'eau potable

La commune de Villabé est une commune fortement impliquée dans la préservation de la biodiversité.

Depuis peu, elle s'est organisée pour récupérer et stocker 2 millions de litres d'eau de pluie en six ans, dans l'objectif de réduire sa consommation et sa facture d'eau potable.

L'achat d'un réservoir souple de 300 000 litres et l'augmentation du parc de récupérateurs d'eau sur des bâtiments communaux permettront, en outre, de ménager les nappes phréatiques qui alimentent les réseaux.

## Lieusaint

### chiffres clés

**3** hectares d'éco-pâturage  
**10** moutons d'Ouessant et **3** chèvres des fossés

de l'action



#### Mise en place d'éco-pâturage

Depuis 2018, la Ville de Lieusaint s'est engagée dans une gestion plus durable et plus respectueuse de l'environnement.

Plusieurs parcelles d'éco-pâturage ont été installées dans la ville.

L'entretien d'une première zone de pâture située le long de la route départementale D402 est entièrement réalisé par les moutons d'Ouessant depuis 2 ans et a permis un retour de la biodiversité.

Une autre zone est cours d'expérimentation pour la lutte contre la Renouée du Japon, avec la mise en place de chèvres des fossés pour lutter contre cette espèce invasive.

## Le Coudray-Montceaux

### chiffres clés

2H par artisan  
avec nacelle :  
1 000€ TTC

de l'action

#### Sauvegarde de la faune locale

Afin d'éviter l'extinction des hirondelles des fenêtres, espèce locale d'Île-de-France, une nouvelle action de mise en place de nichoirs à hirondelles a été menée sous les directives de la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

Les nichoirs sont ceux choisis par la LPO (matériaux naturels non traités).

Installés en sous-toiture de la mairie du Coudray-Montceaux, car la présence d'hirondelles y a été observée cet été.



## Combs-la-Ville

### chiffres clés

12 mares et bassins  
étudiés

4 mares et bassins  
restaurés

1 sentier pédagogique  
créé

de l'action

#### Étude sur les fonctionnalités écologiques des mares et bassins de rétention

#### Restauration de mares et bassins de rétention dans le Bois l'Évêque

La commune a réalisé un sentier pédagogique des mares forestières du Bois l'Évêque :

- curage partiel de mares ;
- réalisation d'un ponton d'observation ;
- haies sèches ;
- empierrements ;
- panneaux pédagogiques.

Cet aménagement a été inauguré en 2023.

Dans le même temps, une étude sur les fonctionnalités écologiques des bassins de rétention a été réalisée.

Des premières préconisations de gestion et d'aménagement ont été présentées aux équipes travaillant en régie sur le site et au gestionnaire de l'assainissement.

Ces actions s'inscrivent dans un projet général de renforcement des continuités écologiques sur la ville.



## Morsang-sur-Seine

### chiffres clés

Coût : 1 000 €

de l'action

#### Lutte contre l'espèce invasive du frelon asiatique

La commune a mis en place pour la 2<sup>e</sup> année consécutive un plan de protection de la biodiversité et de lutte contre l'espèce invasive du frelon asiatique :

- 2 actions de préservation des insectes (notamment des abeilles) menées avec les Morsandiaux au printemps et à l'automne sur toute la commune pour piéger les frelons asiatiques : 239 reines attrapées au printemps et 2 500 frelons à l'automne ;
- 2 ateliers animés en février et mars pour sensibiliser la population à cette espèce invasive, avec la fabrication de pièges par la population et la distribution de 20 pièges sélectifs ;
- 5 espaces de gazon remplacés en espaces de prairies fleuries sur la commune avec le semis en février des fleurs mellifères pour les pollinisateurs ;
- 1 animation en mai sur les abeilles domestiques et sauvages et sur l'apiculture avec une opération d'extraction de miel ;
- 1 atelier en septembre sur la biodiversité avec la fabrication et un concours d'hôtel à insectes, des bouturages et repiquages de plants (fraisiers par exemple), un quiz sur les plantes de nos prairies, la fabrication de bombes à graines avec les enfants pour mettre dans leur jardin, ainsi qu'une sensibilisation sur le cycle des insectes (coccinelles, libellules, abeilles, mouches, moustiques, pince-oreilles, gendarmes...) ;
- en novembre, 4 plantations d'arbres mellifères dans le cadre du dispositif « Une naissance, un arbre planté ».



## Réau

### chiffres clés

**40 000** tonnes de déchets alimentaires valorisées  
**- 80 %** d'émissions de CO<sub>2</sub> par les poids lourds

de l'action

#### La commune dans le « Guide sur les usages du gaz renouvelable » de l'ADEME

Réau fait partie des cinq collectivités mises à l'honneur dans le « Guide sur les usages du gaz renouvelable pour les collectivités » de l'ADEME.

#### L'organisation valorise l'écosystème biogaz de Réau (dé-conditionneur de biodéchets, méthaniseur et station BioGNV, multi-énergies) et les actions entreprises par la commune pour y parvenir :

- la municipalité a été facilitatrice pour ces trois projets en modifiant par deux fois son plan local d'urbanisme (méthaniseur et dé-conditionneur) et en accompagnant l'EPA Sénart pour le montage de la station BioGNV, avec des élus qui ont été associés de bout en bout (présentations, rencontres et visites de site...);
- une communication transparente et pédagogique a été faite aux habitants et acteurs locaux, notamment via les médias communaux ;
- le service urbanisme a joué un rôle clé dans le montage et le suivi des opérations.

## Grigny

#### Préservation des lacs

##### La ville de Grigny a mis en place des mesures de préservation des lacs tels que :

- le nettoyage de l'Unité de Traitement des Eaux Pluviales (UTEP) et de son exutoire ;
- des initiatives écologiques et citoyennes comme le Plogging, une course de ramassage des déchets autour du lac.

Le 25 septembre 2023, les élus grignois ont voté à l'unanimité un Plan de gestion partagé des lacs 2024-2028.

## Étiolles

### chiffres clés

**2** boucs accueillis

de l'action

#### Éco-pâturage à l'école Hélène Sandré

La Ville d'Étiolles a accueilli deux nouveaux habitants en herbe : deux boucs qui se sont installés dans leur nouveau domicile dans une partie de la prairie de l'école Hélène Sandré. Ce projet, financé par la municipalité et la coopérative générale des écoles maternelle et élémentaire, permet la mise en place d'un espace d'éco-pâturage. Les services techniques de la Ville et l'association gérant la ferme pédagogique des « Minis Chapeaux de Paille » ont installé la clôture et l'abri.

#### L'arrivée des deux boucs inscrit l'école et la commune dans une démarche éco-responsable et répond à plusieurs objectifs :

- un objectif environnemental : la présence d'animaux va permettre de fertiliser le sol avec ce qu'ils mangent et rejettent. L'entretien de la parcelle se fera grâce à la contribution des animaux tout en limitant l'utilisation d'engins mécaniques ;
- un objectif de développement de la biodiversité : en préservant la nature et en laissant les espaces verts, comme celui de l'éco-pâturage, s'étendre ;
- un objectif pédagogique : des séances seront organisées pour approfondir la connaissance des espèces présentes (leur mode de vie, leurs caractéristiques et leurs besoins), mais aussi mieux connaître l'environnement dans lequel elles évoluent.

## Lisses

### chiffres clés

Plantation de **40** arbres fruitiers

de l'action

#### Plantation d'arbres fruitiers

Engagée dans un important programme de plantation d'arbres et d'arbustes, la commune de Lisses a planté pommiers, poiriers, cognassier, pruniers, cerisiers et abricotiers, en respectant le système de pollinisation et en mettant en avant le compagnonnage des essences. Cet espace test fait le bonheur des riverains, mais la récolte ne sera pas pour tout de suite car, pour favoriser l'enracinement et la résistance des plantes, ce sont de très jeunes arbres qui ont été choisis.

L'intégration d'arbres et d'arbustes dans la ville répond aux objectifs communautaires exprimés à travers le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), notamment l'adaptation au changement climatique, l'aménagement du paysage, le stockage de carbone, l'optimisation du cadre de vie et le fait de favoriser la biodiversité.

## Moissy-Cramayel

### chiffres clés

Investissement :  
58 000 € HT

de l'action

#### Plantation d'un verger pour alimenter la restauration municipale

La ferme urbaine biologique de la commune fournit aujourd'hui près d'un tiers des légumes frais de la cuisine centrale municipale qui sont servis aux enfants dans les restaurants scolaires et à certains seniors via le portage des repas. Pour compléter cette production agricole, la Ville, aidée par une subvention de la Région, a entrepris la plantation d'un verger constitué de plus de 200 arbres et arbustes fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, kiwis, framboisiers...). Une prairie fleurie entre chaque rangée viendra assurer la bonne pollinisation.

## Morsang-sur-Seine

### chiffres clés

Coût :  
1 000 €

de l'action

#### Manger sain et composter

##### Animations diverses :

- 1 animation en juin sur le thème « manger sain et durable », avec la fabrication de recettes et une sensibilisation aux produits bio et locaux, à l'équilibre alimentaire et au déchiffrement des étiquettes. Distribution de livrets de recettes des 4 saisons de l'ADEME et de guides du bio ;
- 1 animation en avril pour tout public sur les 5 sens, orienté sur les plantes, les fruits, les légumes et légumineuses ;
- 2 animations en octobre sur les biodéchets et le compostage avec distribution du guide du compostage, de bio-sceaux et de composteurs à installer dans les jardins ;
- 1 action en octobre de nettoyage des espaces publics par les habitants de Morsang-sur-Seine.

## Grigny

### chiffres clés

650 espèces  
différentes  
recensées

de l'action

#### Atlas de la biodiversité

Depuis 2020, la Ville de Grigny s'est lancée dans l'élaboration d'un atlas communal de la biodiversité afin de recenser la globalité de la faune et de la flore grignoise. L'objectif de cet ouvrage était d'établir un état des lieux de la richesse faunistique et floristique grignoise, pour mieux la préserver et comprendre les enjeux en matière de biodiversité, afin d'ajuster les politiques publiques en conséquence.

Plusieurs ateliers ont été mis en place par la Ville avec les habitants, les scolaires et des partenaires pour réaliser le recensement technique.

## Soisy-sur-Seine

### chiffres clés

74 054 KWH  
économisés sur 6 mois  
(soit 32 %)

de l'action

#### Extinction de l'éclairage public

Depuis le 2 novembre 2022, à la demande de la Ville, Grand Paris Sud procède à l'extinction des candélabres sur certaines zones de la commune. Tous les quartiers ne sont pas concernés car les installations techniques ne permettent pas encore la programmation de l'extinction sur un créneau horaire défini.

L'extinction de l'éclairage public est aujourd'hui effective de 1h30 à 4h30 du lundi au vendredi et de 2h à 6h les samedis et dimanches (les horaires tiennent compte des horaires des transports en commun). Les habitants ont été invités à réaliser des « balades nocturnes » pour repérer les zones où l'éclairage public est trop important, afin de le réduire.

## Réau

### chiffres clés

5 hôtels à insecte  
15 cabanes à mésanges  
6 ruches

de l'action

#### Habitats pour la faune

La municipalité a initié en 2023 l'installation de 5 hôtels à insectes, dans un but notamment pédagogique, et de 15 « cabanes » à mésanges, pour protéger l'espèce et lutter de manière naturelle contre les invasions de chenilles processionnaires. Ces équipements ont été cofinancés par la Région Île-de-France dans le cadre du budget participatif.

6 ruches ont par ailleurs été financées par la Fondation Barjane et offertes à la commune. Elles ont ensuite été peintes par les enfants de maternelle de l'école de la Colombe. Les premières ont été mises en place en 2023 près de la ferme d'Éprunes.

L'installation de ces équipements s'inscrit dans la démarche d'amélioration de la biodiversité, entamée en 2017 avec le lancement d'une démarche « zérophyto ».

## Lisses

### chiffres clés

4 ateliers de 12 personnes

de l'action

#### Construction de nichoirs à mésanges pour lutter contre les chenilles processionnaires

Avec l'augmentation de la présence de chenilles processionnaires du pin et du chêne, la commune a proposé aux Lissois de construire différents types d'abris à mésange et de les installer dans leur jardin ou sur des lieux partagés.

La mésange est le plus grand prédateur naturel de la chenille processionnaire, sa présence sur des zones infectées est un atout primordial dans la lutte alternative contre l'animal.

Une mésange peut en effet vider à elle seule le nid d'hiver de la chenille processionnaire ou se servir dans votre collier éco-piège comme dans un garde-manger.

L'association Eron a mené les actions de sensibilisation souhaitées par la commune dans le cadre de cette action.

Les acteurs du territoire (partenaires, entreprises, associations...) mettent en œuvre des projets qui contribuent à la dynamique locale en faveur de la transition sociale et écologique de Grand Paris Sud.

Quelques exemples d'actions réalisées ou initiées en 2023 sont présentés dans la partie qui suit.



## SPL Confluence Seine Essonne Énergie

### chiffres clés

Production de 1 270 000 M<sup>3</sup>/AN de biométhane

Réduction d'émissions de gaz effet serre estimée à 1 450 tonnes de CO<sub>2</sub>/an

de l'action

#### Mise en service de l'unité de valorisation énergétique

La Société Publique Locale (SPL) Confluence Seine Essonne Énergie est un exemple réussi de synergie entre les différentes compétences exercées. Elle participe à l'adaptation du territoire au changement climatique et s'inscrit dans la réalisation des engagements pris dans le cadre du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) voté par l'Agglomération en 2019.

En effet, préalablement à la mise en œuvre de ce projet, le biogaz était majoritairement brûlé et rejeté directement dans l'atmosphère sans aucune forme de valorisation énergétique. Désormais, le biogaz, issu de la digestion anaérobie des boues d'épuration, est d'abord prétraité sur charbon actif puis épuré par traitement membranaire, avant d'être injecté dans le réseau Gaz de Ville de GRDF. Tout le biogaz du site produit par méthanisation est ainsi valorisé et représentera à terme 14 millions de kWh/an, ce qui permettra de fournir l'équivalent des besoins énergétiques de 3 300 logements neufs en chauffage gaz ou 53 bus GNV.

Les calories issues des eaux usées seront également récupérées pour chauffer les boues lors du processus de digestion et les locaux sans consommer de biogaz. 4 800 MWh/an d'énergie fatale seront ainsi récupérés sur les eaux traitées.

L'investissement global est de 4,8 millions d'euros HT, avec une participation de plus de 35 % (1,8 million d'euros), via des subventions de l'État, dans le cadre du plan de relance, de la Région Île-de-France, du Département de l'Essonne et de l'ADEME. Les recettes de la vente du biométhane sont quant à elles estimées à 1,4 million d'euros par an sur 15 ans.



## SEER

### chiffres clés

- 25 % sur les factures des logements et établissements raccordés

15 000 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins dans l'atmosphère depuis 2014

de l'action

### Raccordement de l'usine Coca-Cola de Grigny à la géothermie

Le 8 décembre 2023, Coca-Cola et la Société d'exploitation des énergies renouvelables (SEER) ont signé une convention de raccordement des bâtiments de l'usine Coca-Cola de Grigny au réseau de géothermie d'ici 2025. Il s'agit d'une nouvelle étape dans le développement de ce réseau qui fournit une énergie locale et écologique.

D'ici 2029, la SEER desservira, en plus du géant industriel américain, 8 villes et 50 000 logements, soit 47 000 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées pour la planète, soit l'équivalent de 64 000 voitures.

## Siarce

### chiffres clés

257 000 € HT de travaux

500 M linéaires de berges

de l'action



### Travaux de confortement et de valorisation écologique des berges de Seine au Coudray-Montceaux

Les travaux de confortement et de valorisation écologique des berges de Seine au Coudray-Montceaux ont débuté fin septembre 2023, pour une durée de trois mois.

Ils vont permettre de consolider les berges de Seine par des techniques de génie écologique respectueuses de l'environnement et favorisant la biodiversité.

En fonction des secteurs, les aménagements vont être adaptés.



## TissEco Solidaire

### chiffres clés

2,5 tonnes de textiles collectés

2 % de refus seulement (contre 20 % en borne)

de l'action

### Collecte expérimentale des textiles

TissEco est une association dont l'activité est la collecte et le tri des vêtements pour les orienter ensuite vers différentes filières de recyclage : vendus dans des boutiques solidaires, transformés en chiffons ou dirigés vers des centres d'effilochage. Les salariés de TissEco sont des personnes en insertion socio-professionnelle.

Sur le territoire de Grand Paris Sud, la collecte des textiles en bornes induit divers dysfonctionnements (notamment vandalisme, erreurs de tri et dépôts sauvages).

Pour y remédier, en partenariat avec Grand Paris Sud et la commune d'Étiolles, une collecte éphémère de textile a été réalisée en avril 2023 par TissEco, une première de ce type sur le territoire.

Cette opération s'est déroulée sur le parking d'un supermarché pendant une demi-journée, afin de collecter les textiles des usagers, en apport volontaire, avec le camion de la structure associative. 2,5 tonnes de textiles ont ainsi été collectées. Il a été décidé de renouveler ce type de collecte tous les trimestres sur cette commune et d'étendre le dispositif aux communes de Saint-Pierre-du-Perray, Tigery et Villabé.



# Une administration

en transition

• 86

## ÉLÉMENTS DE CADRAGE

• 87

Une mobilisation transversale de l'administration pour une mise en œuvre de l'engagement politique

• 88

Des outils pour une mise en perspective des impacts des politiques publiques

• 89

L'optimisation énergétique du patrimoine bâti communautaire

• 90

La réhabilitation de la médiathèque Queneau à Ris-Orangis

• 91

La gestion de l'éclairage public

• 92

La gestion des espaces publics communautaires

• 93

La réduction de l'impact des déplacements des agents

• 94

Vers une administration éco-responsable

• 95

## UN TERRITOIRE EN ACTIONS



# Éléments de cadrage

## Ambition / trajectoire visée

La mise en œuvre de la politique en faveur de la transition sociale et écologique repose sur une acculturation collective et une mobilisation en profondeur de l'administration afin que chaque politique sectorielle intègre ce changement de paradigme et y contribue pleinement.

Pour permettre à l'Agglomération d'évaluer l'impact de la mise en œuvre de sa politique en faveur de la transition sociale et écologique, des outils de suivi et de mise en perspective existent et sont actualisés.

Par son exemplarité, Grand Paris Sud doit pouvoir contribuer à la transition du territoire, qu'il s'agisse de la gestion du patrimoine communautaire (bâti, espace public...) ou du fonctionnement de l'administration.

## Cadres et documents stratégiques

- Un plan d'action pour la résilience énergétique du patrimoine communautaire mis en œuvre depuis fin 2022.

### À venir :

- Un schéma de rénovation énergétique du bâti communautaire ;
- Un plan de déplacement de l'administration ;
- Une stratégie achats, promouvant les achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

## Éléments de bilan / de réalisation

- 68 participants à la **fresque du climat** ;
- **Mise en place d'outils** : un observatoire de la transition sociale et écologique, un budget climat, une expérimentation de l'outil QuantiGES ;
- **Rénovation de l'éclairage public** : plus de 4 800 lampes remplacées en 2023 ;
- **Formations à l'écoconduite** : 48 agents formés en 2023.

## Perspectives

- Déploiement de la fresque du climat auprès de l'ensemble des agents de Grand Paris Sud ;
- Mise en œuvre d'un programme de rénovation des bâtiments communautaires ;
- Stratégie d'achat public responsable ;
- Lancement des marchés de restauration collective intégrant des enjeux de performance économique, sociale et environnementale.



# Une mobilisation transversale de l'administration pour une mise en œuvre de l'engagement politique

## chiffres

Environ **70** participants au **2<sup>e</sup>** séminaire interne de la Transition sociale et écologique



**68** agents ayant participé à la fresque du climat

Environ **70** participants au séminaire immersif réunissant élus et administration

## Faits marquants en 2023

### 2<sup>e</sup> séminaire interne de la Transition sociale et écologique

Suite au 1<sup>er</sup> séminaire organisé en 2022 et afin d'inscrire dans le temps la dynamique de mobilisation des services, un 2<sup>e</sup> séminaire a eu lieu le 15 juin 2023.

### Après un temps plénier, quatre ateliers de travail se sont déroulés en simultané sur ces thèmes :

- déplacements durables des agents ;
- achats éco-responsables ;
- transition juste et inclusive ;
- quantification de l'impact climat d'actions.

### Organisation des premiers ateliers de la fresque du climat

À l'occasion du séminaire interne, des sessions de la fresque du climat ont été proposées aux participants, permettant de les sensibiliser aux causes et conséquences du changement climatique et d'identifier des leviers pour agir.

Un appel à volontaires a ensuite été lancé pour identifier des agents volontaires pour être formés à l'animation de l'atelier, dans la perspective de déployer massivement cette fresque du climat auprès des agents de Grand Paris à partir de 2024.

### Séminaire immersif

Organisé le 28 septembre 2023 au sein du Campus de la Transition, ce séminaire, rassemblant élus et membres du Comité de direction, s'inscrivait dans une démarche d'accélération de la transition.

#### Les objectifs étaient :

- le **partage** d'une prise de conscience et d'un socle de connaissance commun ;
- le **changement** de posture pour accompagner le changement ;
- la **coopération** pour mieux agir :
  - consolider les liens élus / cadres sur le sujet ;
  - embarquer tous les métiers de la collectivité.

Deux conférences, animées par Pablo Servigne et le Shift Project, ont jalonné la journée, qui a réuni près de 70 participants et s'est conclue par des ateliers coopératifs « **Horizons décarbonés** ».

## Zoom

### Un plan de formation pour accélérer la transition écologique

Le plan de formation triennal 2023 – 2026 renforcera la dimension « transition sociale et écologique » dans le fonctionnement de l'Agglomération, par :

- l'accélération du management et de la fabrique de la transition ;
- la transformation managériale au service du projet communautaire et des parcours professionnels ;
- un management responsable, une prise en compte des conditions de travail et des enjeux sociétaux ;
- l'action dans une logique de « bloc communal » ;
- le renforcement de l'expertise collective et l'évolution professionnelle des personnels.



### Les perspectives ou projets à venir

- Organisation du 3<sup>e</sup> séminaire interne de la Transition sociale et écologique en 2024.
- Déploiement de fresques du climat à l'attention de tous les agents de Grand Paris Sud.

# Des outils pour une mise en perspective des impacts des politiques publiques

## Zoom

### Expérimentation d'un outil de quantification de l'impact climatique d'une action

La méthode **QuantiGES** développée par l'ADEME permet de calculer les gaz à effet de serre (GES) évités suite à la mise en œuvre d'une action.

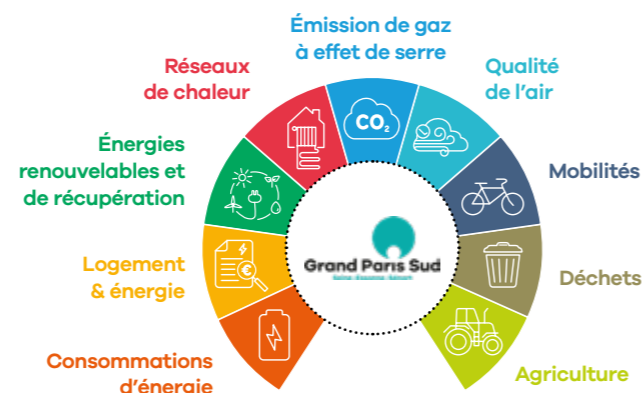
Cet outil a été testé sur quatre actions (éclairage public, évolution des collectes de déchets, création d'un réseau de chaleur et raccordement d'une piscine à un réseau de chaleur).

L'objectif est désormais de déployer l'outil afin d'apporter une méthode fiable et homogène qui pourra être utilisée par les différentes directions de Grand Paris Sud.

## Faits marquants en 2023

### 2<sup>e</sup> édition d'un observatoire de la transition écologique et sociale

Cette nouvelle édition, diffusée au printemps 2023, comporte neuf thématiques observées à l'échelle de Grand Paris Sud, dont six déclinées à l'échelle communale :

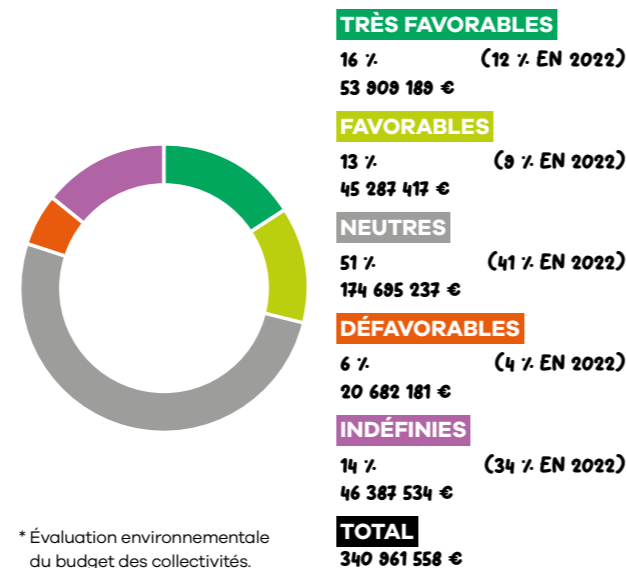


Certaines thématiques (qualité de l'air et logement & énergie) ont été approfondies à l'occasion de cette 2<sup>e</sup> édition.

### 2<sup>e</sup> budget climat

Grand Paris Sud a poursuivi la démarche d'évaluation climatique de son budget dans le cadre de son budget 2023. La méthode I4CE\* a été de nouveau utilisée, intégrant quelques évolutions méthodologiques et un approfondissement de certaines analyses. Cela a permis de réduire significativement la part des dépenses « indéfinies » et de les classer au regard de leur impact favorable ou défavorable sur le climat.

#### Classement des dépenses



### Les perspectives ou projets à venir

- Nouvelle version de l'observatoire de la transition sociale et écologique, intégrant ou approfondissant certaines thématiques (biodiversité, précarité énergétique...).
- Déploiement de l'outil QuantiGES au sein des directions nécessitant un bilan de leurs actions en matière de GES.

# L'optimisation énergétique du patrimoine bâti communautaire

## chiffres

Surface de bâti géré par Grand Paris Sud : **201 953 M<sup>2</sup>** (SHON), (**96** sites principaux considérés)

Consommations énergétiques des bâtiments : **33 379 890 KWH** (2022)

## Zoom

### Raccordement de la piscine de Grigny au réseau de chaleur de la Seer

La piscine de Grigny était alimentée en gaz, dont le prix unitaire a quadruplé entre 2022 et 2023.

Ce raccordement va permettre de faire des économies d'échelle grâce au réseau de chaleur, tout en réduisant l'impact environnemental de ce bâtiment et en contribuant à l'amélioration de notre résilience énergétique.



### Les perspectives ou projets à venir

- Installations de bornes de recharge de véhicules électriques sur quatre bâtiments : l'Éco-pépinière de Moissy-Cramayel (remplacement), la pépinière le Trident à Corbeil-Essonnes (installation), les Ateliers Relais de Grigny (installation) et l'hôtel d'agglomération de Lieusaint (remplacement).

## Faits marquants en 2023

### Finalisation du schéma directeur de la rénovation énergétique du patrimoine bâti communautaire

Après une première phase d'audits énergétiques de 53 bâtiments communautaires (équipements sportifs, culturels, administratifs, économiques...), **trois scénarios de rénovation énergétique ont été établis pendant la deuxième phase :**

Scénario	Investissement TTC	Économie globale
1	10,3 M€	- 42 % d'énergie finale
2	21,8 M€	- 52 % d'énergie finale
3	34 M€	- 61 % d'énergie finale

La phase 3 de rédaction du schéma directeur va se baser sur le scénario n° 3, le seul qui permette de développer l'installation d'énergies renouvelables et d'atteindre les objectifs d'économies d'énergie de - 60 % à l'horizon 2050.

### Mise en œuvre d'actions en faveur d'une sobriété énergétique au sein des bâtiments

Le Plan d'action de résilience énergétique (PARE) 2022 - 2023 a été mis en œuvre dans les équipements de Grand Paris Sud : 30 mesures, allant de l'optimisation technique à la sensibilisation aux éco-gestes des agents mais aussi des usagers, ont permis de réduire les consommations énergétiques du patrimoine bâti de 25 % (après correction de la rigueur climatique).

Des actions ont également été conduites sur l'éclairage public de trois villes, avec une diminution des consommations de 30 % en moyenne (abaissements de puissance à Morsang-sur-Seine et Nandy, coupure nocturne à Soisy-sur-Seine).

### Préparation d'un contrat de performance énergétique pour les piscines

Ce type de contrat va permettre de mieux contractualiser la performance énergétique sur les équipements énergivores en incitant le titulaire à proposer des travaux d'optimisation des installations techniques existantes :

- mise en place d'une gestion technique du bâtiment ;
- pose de capteurs connectés ;
- remplacement du matériel vétuste par du matériel économe, etc.

Les procédures juridiques associées impliquent une prise d'effet du contrat au 2<sup>e</sup> semestre 2025.

# La réhabilitation de la médiathèque Queneau à Ris-Orangis

## chiffres

Enveloppe financière prévisionnelle : **2,909 M€ HT / 3,491 M€ TTC**

Coût des travaux : environ **2 M€ HT**

## Zoom

### Un isolant innovant : le Métisse

L'isolant Métisse a été utilisé pour le doublage thermique des murs extérieurs de la médiathèque Queneau.

Le Métisse est une gamme d'isolant thermique et acoustique en coton recyclé pour le bâtiment.

C'est un isolant « 3 en 1 », il isole contre le froid et la chaleur, mais aussi du bruit.

Sa production, en cycle court, est issue de la filière française de coton recyclé, provenant de la collecte des textiles réalisée par la structure d'insertion « Le Relais ».

## Réhabilitation de la médiathèque

### Queneau à Ris-orangis

#### Présentation du projet

La nouvelle médiathèque Queneau est installée dans l'écoquartier des Docks, au sein d'un bâtiment d'une surface de presque 500 m<sup>2</sup> entièrement réhabilité dans une démarche de d'exemplarité, avec les objectifs suivants :

- restaurer et valoriser le patrimoine emblématique du site ;
- bénéficier d'une offre culturelle de qualité dans le cadre du réseau des médiathèques ;
- respecter les caractéristiques architecturales du bâtiment initial ;
- améliorer l'aménagement et rendre accessible le bâtiment à tous ;
- optimiser les besoins énergétiques.

#### Principaux enjeux de la réhabilitation du bâtiment

##### Dépollution :

- désamiantage et traitement du plomb ;
- reconstitution du dallage avec isolation thermique et acoustique anti-vibratile ;
- construction d'une mezzanine (administration et réserves) avec un ascenseur.

##### Respect du patrimoine existant :

- reprise des façades en briques existantes.

##### Optimisation énergétique et acoustique du bâtiment :

- réfection complète de l'étanchéité sur voûte, y compris l'isolation thermique intégrée, et réfection des bandeaux de rives ;
- isolation thermique et acoustique verticale intérieure biosourcée ;
- réfection complète de la verrière zénithale avec remplacement de l'ossature, installation de double-vitrages performants et de brise-soleil intégrés ;
- raccordements aux réseaux extérieurs, y compris au chauffage urbain.

#### Calendrier de l'opération

- Démarrage des travaux : mai 2021
- Réception des travaux : mai 2023
- Ouverture au public : début 2024



# La gestion de l'éclairage public

## chiffres

Nombre de points lumineux à la fin 2022 : **60 494** unités dont **23 332** à LED soit **38 %** du parc éclairage public

Consommation électrique de l'éclairage public de Savigny-le-Temple en 2022 : **23 734 672 KWH**

Prévisionnel de **4 843** lanternes remplacées par des LED en 2023

CEE valorisés : **5 980 548 KWH cumac / 43 120 €**

## Zoom

### Opération de renouvellement de l'éclairage public à Savigny-le-Temple

4 227 lanternes et/ou rétrofits LED sont installées au cours des exercices 2023 et 2024 dans le cadre du partenariat public - privé signé par Savigny-le-Temple pour moderniser son éclairage public.

Émissions de gaz à effet de serre prévisionnel évitées grâce au remplacement des lanternes sur la commune de Savigny-le-Temple : **43 334 kg CO<sub>2</sub>/an.**



## Faits marquants en 2023

Dans la continuité de ce qui a été mis en œuvre depuis plusieurs années et accéléré en 2022 :

### Mise en œuvre des actions de sobriété énergétique

- Abaissement de puissance systématique accentué.
- Horaires d'éclairage adaptés.
- Renouvellement conséquent du matériel avec une priorité ciblée sur les équipements les plus énergivores.

### Maintien des programmes pluriannuels

de remplacement de lanternes anciennes technologies par des modèles LED sur l'ensemble du territoire avec un abaissement majoritairement programmé à 60 % de l'allumage jusqu'à 23h, puis à 30 % entre 23h et 5h et de nouveau à 60 % de 5h à l'extinction, donnant lieu à une consommation énergétique pouvant être divisée par 4 au maximum.

### Candidature et obtention d'une subvention à hauteur de 22 027 € TTC

dans le cadre de l'appel à projets Lum'ACTE, concernant entre autres une étude lumino-technique portant sur l'optimisation avec passage en LED et programmation des 1 195 lanternes et 7 mâts aiguille au Carré Sénart.

### Candidature et obtention d'une subvention à hauteur de 858 560 €

sur trois exercices budgétaires (2023, 2024 et 2025) dans le cadre du Fonds Vert pour le remplacement d'une majorité du parc d'éclairage public dans les communes de moins de 10 000 habitants, intégrant l'étude visant à la création d'une trame noire pour le territoire de Grand Paris Sud.

### Prise en compte de la biodiversité

dans le choix des lampes, en réduisant les températures de couleurs de **2 700 kelvins** (du blanc chaud à des couleurs plus douces tendant vers le jaune).

### Les perspectives ou projets à venir

- Maintien et accentuation des programmes pluriannuels de remplacement de lanternes et projecteurs vétustes, en particulier sur les communes de moins de 10 000 habitants (3 544 lanternes en 3 ans pour les 10 communes concernées, seconde tranche effectuée lors des exercices 2026 et 2027).

## La gestion des espaces publics communautaires

### chiffres

**685 H4**  
d'espaces verts  
et de nature gérés  
par la collectivité

**13 boisements**

**11 300 arbres**  
d'alignement

**205 nichoirs**  
(oiseaux divers)

### Zoom

#### Le Jardin d'Essences, à Évry-Courcouronnes

Il s'agit d'un jardin de 2,4 ha dédié au déploiement des bonnes pratiques de l'équipe régie des espaces verts du centre technique de Lisses.

Prairies fleuries, pelouses, prairies de fauche, jardin des senteurs, mare, nichoirs, hôtels à insectes, ruchers, boisement, taillis : tout est mis en œuvre pour accueillir la biodiversité et ceux qui voudraient l'observer.

Cinq visites pédagogiques ont été organisées pour 330 élèves en 2023.



### Faits marquants en 2023

#### Gestion du cimetière

Finalisation des travaux d'extension du cimetière paysager intercommunal de Bois Bailleul, avec désormais 7,5 ha de cimetière en gestion.

3<sup>e</sup> année de suivi dans le cadre de l'étude « **Cimetières vivants** » portée par l'Agence Régionale de la Biodiversité.

#### Sciences participatives

Poursuite des deux protocoles de sciences participatives à destination des agents gestionnaires, **mis en place depuis 2018** : participation de 14 agents en 2023.

Formation commune dispensée par le Musée national d'Histoire naturelle à destination des agents de la Communauté d'agglomération et de Ris-Orangis.

#### Reprise en gestion progressive du Cirque de l'Essonne en tant qu'espace naturel par la régie espaces verts.

#### Mise en place de premières actions concernant la gestion des arbres

Installation de quelques sondes tensiométriques sur de nouvelles plantations d'arbres, afin de mieux connaître la disponibilité en eau du sol et piloter l'irrigation.

Mise en place d'une procédure de déclaration des abattages.

Suivi précis des abattages et des replantations.

Lancement d'un marché de géoréférencement et d'identification du patrimoine arboré.

#### Mise en place de l'application du SIG dédiée aux espaces verts et aires de jeux

**Poursuite de la gestion et du suivi des six corolles disposées à Combs-la-Ville, Évry-Courcouronnes et Savigny-le-Temple**, destinées à créer des espaces de fraîcheur en milieu très urbanisé.

#### Les perspectives ou projets à venir

- Étendre l'utilisation des sondes tensiométriques.
- Poursuivre l'acquisition de données concernant le patrimoine arboré pour mieux le protéger.

## La réduction de l'impact des déplacements des agents

### chiffres

**48 agents**  
formés à l'éco-conduite  
en 2023 au travers  
**12 sessions de formation**

**1 102 950 KM**  
environ évités par an  
grâce au télétravail  
des **427 agents**  
concernés

**35 forfaits mobilité**  
durable attribués  
aux agents en 2023

### Zoom

#### Formations à l'éco-conduite

Depuis début 2023, l'Agglomération propose aux agents des formations à l'éco-conduite, dispensées par le centre Centaure de Réau.

L'objectif est de réviser nos habitudes sur la route pour adopter une conduite plus écologique et responsable.

Douze sessions ont été organisées en 2023, permettant de sensibiliser 48 agents à l'éco-conduite.



### Faits marquants en 2023

#### Mise en œuvre du forfait mobilités durables

Le forfait mobilités durables a été mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les agents peuvent en bénéficier à hauteur de 200 €/an dès lors qu'ils attestent réaliser leur trajet domicile/travail à vélo, vélo électrique, trottinette, trottinette électrique, en co-voiturage ou en transport en commun.

#### Atelier dédié à la mobilité durable des agents lors du 2<sup>e</sup> séminaire de la Transition sociale et écologique

À cette occasion, un atelier de travail a porté sur le thème « **comment favoriser des déplacements plus durables des agents ?** ».

Cet atelier s'est inscrit dans la continuité de l'enquête réalisée en 2022 sur les mobilités domicile/travail des agents et de la mise en œuvre du forfait mobilités durables.

Il a permis de mettre en réflexion collective ces pistes d'actions afin de réduire le besoin de mobilité à la source, réduire la fréquence des trajets, favoriser les alternatives à la voiture ou réduire l'impact des voitures.

#### Lancement du programme « Objectif employeur pro-vélo »

C'est un programme d'accompagnement des agents vers une mobilité quotidienne (trajet domicile/travail et professionnel) plus durable, contribuant à la transition écologique et à la qualité de vie au travail.

Des ateliers « **choisir un vélo adapté à ses besoins** », des ateliers mécaniques participatifs et une formation « **bonnes pratiques et code de la route** » ont ainsi été proposés aux agents dans le courant des mois de novembre et décembre 2023.

#### Changement du carburant de la flotte des poids lourds

Depuis mars 2023, quatre camions de collecte des déchets de l'Agglomération sont alimentés en carburant XTL, notamment produit à partir d'huile de friture et de graisses résiduelles.

Une éventuelle extension à l'ensemble de la flotte de poids lourds des services techniques de l'Agglomération est en phase de test.

#### Les perspectives ou projets à venir

- Déploiement du programme « Objectif employeur pro-vélo ».



# Vers une administration éco-responsable

## chiffres

**433** bornes de tri de déchets installées au sein de **78** équipements



**6 500** heures d'insertion réalisées en 2022 dans le cadre des clauses sociales des marchés

## Zoom

### Déploiement du tri sélectif au sein de l'ensemble des équipements communautaires

Dans la poursuite de l'action engagée au sein des sites administratifs, des bornes d'apport volontaires ont été déployées, en juin 2023, sur tous les équipements de l'Agglomération.

Dix jours ont été nécessaires pour installer les bornes de tri dans tous les sites.

Cette opération a été réalisée par le service entretien ménager, en lien avec le fournisseur de matériel.



## L'engagement et la mobilisation des communes jouent un rôle clé dans la transition sociale et écologique du territoire de Grand Paris Sud.

Quelques exemples d'actions réalisées ou initiées en 2023 sont présentés dans la partie qui suit.



## Saint-Pierre-du-Perray

### Mise en œuvre de la tonte différenciée

La gestion différenciée des espaces verts est un mode de gestion plus respectueux de l'environnement, écologique, en alternative à la gestion horticole intensive et qui s'adapte à l'usage des lieux.

En effet, la tonte fréquente et intensive est une pratique utile pour les lieux fortement fréquentés par les piétons et véhicules (trottoirs, zones de jeux, espaces publics, parkings...), mais elle dégrade fortement la biodiversité. Le passage des machines, associé à une faible floraison possible et à un faible taux d'humidité (la faible hauteur de l'herbe empêchant de piéger l'humidité de l'air), amène à une diminution drastique de la microfaune (insectes, vie du sol, petits mammifères et reptiles).

Ainsi, depuis 2023, à Saint-Pierre-du-Perray, les zones moins fréquentées (grands espaces ou chemins de promenades) sont entretenues de manière moins intensive afin de favoriser la pousse d'une prairie naturelle de fauche et de permettre ce retour de la biodiversité dans la commune. Sur les zones de tonte différenciée, les cheminements ou accotements des chemins existants sont tondu, mais le reste des zones enherbées sont laissées libres, avec deux fauches par an (début été et automne).

Ces espaces feront l'objet d'un suivi naturaliste (faunistique et floristique) afin d'observer l'évolution de la biodiversité sur ces zones traitées naturellement.



### Faits marquants en 2023

#### Lancement de l'élaboration d'une politique d'achats responsables et du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Après une phase de diagnostic, le projet de la stratégie d'achat entre dans la phase de définition du plan d'action :

-> Si les clauses sociales commencent à être bien instituées dans les marchés publics (près de 6 500 heures d'insertion en 2022 pour 32 bénéficiaires), leur développement reste une priorité pour les années à venir.

-> La mise en place du SPASER constituera un véritable levier de l'achat au service du territoire.

#### Il conduira les services à intégrer différents paramètres dans le processus d'achat :

- les clauses sociales ;
- les critères environnementaux ;
- ainsi que l'attractivité et la performance économiques.

-> La politique d'achat, comme le SPASER, deviendront des outils de sensibilisation et de mobilisation des entreprises au travers d'événements comme la convention d'affaires.

#### Préparation des futurs marchés de la restauration collective

Les marchés de la restauration collective seront renouvelés en 2024 avec des enjeux de performance économique, sociale et environnementale.

Le projet est mené avec l'appui d'un prestataire spécialisé et en coopération avec différentes directions et communes de l'Agglomération, adhérentes au service commun de la restauration collective.

#### Les perspectives ou projets à venir

- Poursuite et développement du « réemploi » dans les marchés publics et les projets d'aménagements de l'Agglomération.

## Évry-Courcouronnes

### chiffres clés

**242 agents**  
formés à l'entretien  
écologique

de l'action

#### Un air plus sain pour les 0-6 ans

Dans la continuité des actions engagées en matière de santé environnementale, et notamment en direction des plus jeunes, la ville d'Évry-Courcouronnes a initié une transformation profonde de ses pratiques en matière d'entretien ménager.

Le renouvellement du marché de fourniture de produits et consommables d'entretien ménager en 2023 a constitué l'occasion parfaite de modifier le cahier des charges afin de solliciter des produits sans impact pour l'environnement et pour la santé du personnel communal en charge de l'entretien ménager dans les établissements d'accueil des jeunes enfants, les offices de restauration et les écoles. Les nouveaux protocoles s'appuient désormais sur l'usage de produits tels que le vinaigre blanc et le savon noir ou le recours aux microfibrés. Près de 250 agents municipaux se sont formés dans ce cadre à l'entretien ménager écologique afin d'en cerner les enjeux et les principes, avant la mise en œuvre progressive des nouveaux protocoles depuis novembre 2023.

## Saint-Pierre-du-Perray

### chiffres clés

**Objectif :**  
**- 15 %**  
de consommation  
entre 2022 et 2023

de l'action

#### Plan de sobriété énergétique

La commune de Saint-Pierre-du-Perray a mis en œuvre depuis novembre 2022 un plan de sobriété énergétique afin de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments publics.

##### Ainsi, la commune a mis en place plusieurs actions :

- séminaire interne de sensibilisation des agents sur les consommations par bâtiment et présentation du plan d'action ;
- priorisation de l'utilisation des bâtiments les moins énergivores ;
- diminution des courbes de chauffe pour atteindre un maximum de chauffe de 19 °C dans les écoles, 16 °C dans les gymnases et 21 °C dans les crèches ;
- utilisation des appareils de chauffe au plus près des besoins ;
- passage en LED de tous les bâtiments publics (plan pluriannuel d'investissement sur 3 ans) ;
- rénovation énergétique de l'école Anne Frank (isolation intérieure et huisseries) ;
- coupure de l'eau chaude des bâtiments (sauf de la crèche), des douches, des cantines... ;
- passage en LED de tous les bâtiments publics (plan pluriannuel d'investissement sur 3 ans) ;
- extinction de tous les éclairages extérieurs des bâtiments ;
- mise en place d'éco-ambassadeurs par bâtiments pour engager et suivre les gestes simples d'économie d'énergie ;
- coupure des veilles des appareils informatiques.

## Moissy-Cramayel

### chiffres clés

**Investissement :**  
**87 000 € HT**

de l'action

#### Rénovation énergétique de groupes scolaires

Dans la continuité de son programme de réhabilitation des groupes scolaires, la commune a décidé d'entreprendre le remplacement des menuiseries du local associatif et du centre social situés dans l'enceinte du groupe scolaire Noyer Perrot (1975) ainsi qu'une nouvelle tranche de la rénovation de l'école Fosse Cornue (1985) ; avec la réfection de la toiture-terrasse et des menuiseries extérieures.

Ces rénovations subventionnées par l'État vont permettre une meilleure isolation thermique et donc une réduction importante de consommation d'énergie.

## Nandy

### chiffres clés

**22 %**  
de consommations  
d'énergie  
économisées

de l'action

#### Mise en œuvre et poursuite du plan sobriété

La Ville a mis en place un plan de sobriété ambitieux pour réduire ses consommations d'énergie et faire face à la crise économique et énergétique. La mise en œuvre du plan sobriété sur l'année de 2023 a permis d'obtenir 22 % de consommations d'énergie en moins sur l'ensemble des équipements. Pour 2024, Nandy a décidé, en lien avec les différents acteurs locaux, de reconduire le plan de sobriété sur 5 grands axes d'amélioration :

##### Le chauffage :

- abaissement des températures à 19 °C dans les bâtiments publics, 16 °C dans les équipements sportifs (dojo à 17 °C) ;
- fermeture des équipements sportifs, associatifs et scolaires pendant les vacances de Noël et de février ;
- isolation thermique des huisseries de l'école des Bois, de la toiture et des toits-terrasses de l'école Villemur et de la toiture du vestiaire du stade.

##### Le papier et les consommables :

- marché public de 15 nouveaux photocopieurs plus économes.

##### L'éclairage public :

- réduction de l'amplitude des illuminations de Noël (18h à 23h). Période réduite du 18/12/2023 au 11/01/2024.

##### La restauration scolaire :

- lutte contre le gaspillage alimentaire (tri des déchets).

##### Les bonnes pratiques individuelles et collectives :

- extinction des ordinateurs et photocopieurs ;
- lumière naturelle privilégiée.

## Cesson

### chiffres clés

45 membres  
titulaires  
3 comités  
organisés  
en 2023

de l'action

### Création du comité de développement durable

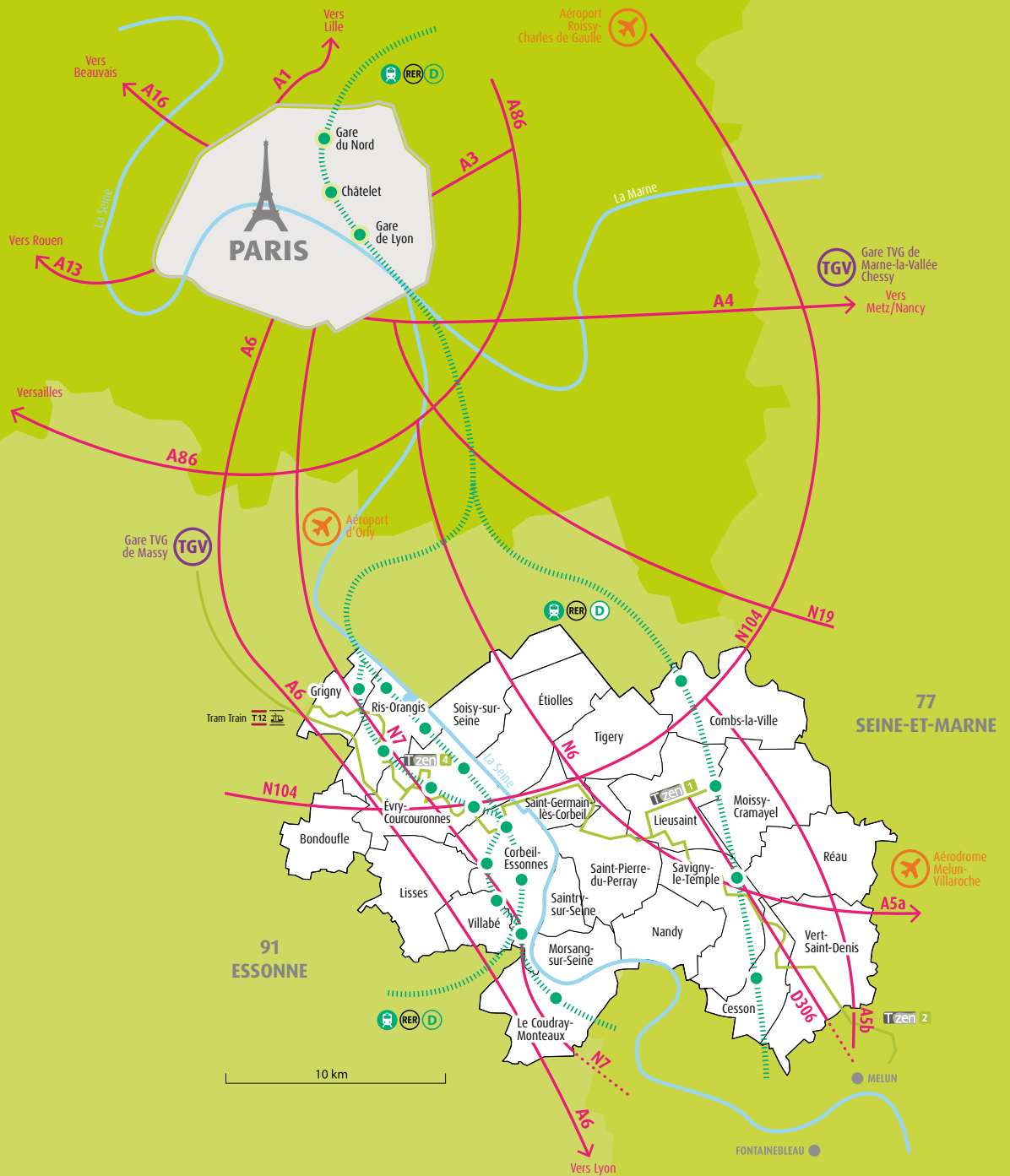
La création du comité de développement durable en est l'action n° 75 du Plan local de développement durable (PLDD) approuvé par le conseil municipal le 2 février 2022 et est inscrite dans la thématique « gouvernance ». Véritable instance de démocratie locale, ce comité vient compléter l'action de la commission municipale « développement durable ».

Il est composé de 15 habitants titulaires, 5 élus titulaires, 2 élus du conseil communal jeunes, 2 élus du conseil communal enfants et 21 structures associatives. Il a pour ambition de :

- rassembler les actrices et acteurs du développement durable ;
- mettre en œuvre les actions du PLDD ;
- suivre le déploiement des actions du PLDD ;
- proposer des actions en lien avec le développement durable.

En 2023, le comité de développement durable s'est réuni à 3 reprises. Lors de ces séances, à travers des débats et des ateliers ludiques, le comité a traité différentes thématiques comme des projets de protection et de développement de la biodiversité cessonaise, la sensibilisation des habitants au jardinage, notamment par le biais de la mise en place d'un permis de végétaliser, et bien d'autres idées. Au dernier comité, en vue d'un séminaire des élus, les participants ont contribué à définir une liste d'actions prioritaires du PLDD à mettre en œuvre d'ici la fin du mandat.





**Grand Paris Sud**  
Seine-Essonne-Sénart

**AGGLOMÉRATION GRAND PARIS SUD**  
500 place des Champs-Élysées  
BP62  
91054 Évry-Courcouronnes Cedex

[grandparissud.fr](http://grandparissud.fr)

**1 aggro • 23 communes**

